

**Les évènements d'Amsterdam et le retour à l'Inquisition**

DJAMEL LABIDI



# Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

**Les influenceurs ou la médiocrité en ligne**

MUSTAPHA AGGOUN



## AUTREMENT VUE



**L'ère des walis managers !**

CHERIF ALI

ENSEIGNER L'HISTOIRE POUR CONSTRUIRE LA PAIX

**Transmettre la mémoire de la colonisation et de la libération aux générations futures**

SALAH LAKOUES



## ACTUALITÉ

**De quoi rêvent nos riches ?**

DERGUINI AREZKI



**Livres : vie(s) et cri(s) de femme(s)**

BELKACEM  
AHcene-DJABALLAH

P. 4 à 8

## Ghaza

# Les civils, principale cible de l'armée sioniste

**Mercredi, 404<sup>e</sup> jour de l'agression contre Ghaza, le nombre de victimes de la barbarie sioniste s'est élevé à 43.712 martyrs et 103.258 blessées, a déclaré, hier, le ministère de la Santé de l'enclave. Parmi eux, 47 martyrs et 182 blessés, ont été victimes des bombardements des précédentes 24 heures, a indiqué la même source.**

Mohamed Mehdi

**M**ardi soir, le Bureau des médias du gouvernement de Ghaza a annoncé que plus de 2.000 civils palestiniens sont tombés en martyrs, dans le nord de l'enclave, au cours des derniers 38 jours, soit depuis le début des opérations de l'armée sioniste. Le directeur général du Bureau, Ismail Al-Thawabta, a déclaré à l'Agence Anadolu : « L'agression israélienne qui se poursuit depuis 38 jours contre le nord de la bande de Ghaza, a conduit au martyre de plus de 2.000 civils, dont la plupart sont des enfants, des femmes et des personnes âgées ». Al-Thawabta a ajouté l'occupation induit volontairement, le monde et la communauté internationale, en erreur avec de « fausses cartes » sur l'expansion des zones humanitaires qu'il prétend être « sûres » pour les Palestiniens. À ce sujet, Al-Thawabta a déclaré : « L'armée d'occupation israélienne distribue des cartes indiquant les zones colorées en jaune et les décrit comme humanitaires et sûres, puis les cible avec des bombes et des missiles, entraînant un grand nombre de martyrs et de blessés, notamment des femmes, des enfants, et les personnes âgées ». Al-Thawabta a cité plusieurs zones directement ciblées et faisant partie des zones jaunes, comme « la zone d'Al-Mawasi à l'ouest de Khan Younes et Deir Al-Balah ».

Par ailleurs, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), un département du Secrétariat de l'ONU, affirme qu'Israël a refusé ou a entravé toutes ses tentatives de fournir de la nourriture et des soins de santé à des dizaines de milliers de personnes coincées dans le nord de Ghaza assiégé depuis plus d'un mois. Et quand il arrive que des camions d'aide soient autorisés à entrer, l'armée bombarde les citoyens qui cherchent à s'approvisionner.

L'agence a déclaré que les autorités israéliennes « n'ont autorisé qu'une seule mission du Programme alimentaire mondial (PAM) à entrer le 11 novembre ». « Le convoi du PAM comprenait deux camions transportant des rations prétes à consommer et de la farine de

blé, et un camion transportant de l'eau en bouteilles. L'aide a été livrée à l'école Mahdia al-Shawwa, qui abritait des Palestiniens déplacés, et à un abri public voisin », a déclaré OCHA. Mais peu de temps après, les forces israéliennes ont encerclé la zone, l'ont bombardée et ont forcé les gens à fuir. L'incendie de l'école Mahdia al-Shawwa et la destruction complète du bâtiment a eu lieu tôt dans la matinée de mercredi.

En outre, dans son dernier rapport, l'OCHA affirme que les « opérations militaires » israéliennes dans les gouvernorats du nord de Ghaza « ont empêché la conduite de la 2<sup>e</sup> phase de la campagne de vaccination contre la polio-myélite dans la région. Le Cluster estime qu'entre 6.800 et 13.700 enfants dans le nord de Ghaza n'auraient pas reçu la deuxième dose de vaccination ».

### UNE DIZAINE DE ZONES BOMBARDÉES, HIER, À GHAZA

Mercredi, l'armée sioniste a bombardé une dizaine de zones du nord, du centre et du sud de Ghaza. Des sources médicales ont déclaré à Al Jazeera un bilan de 18 martyrs dans les bombardements israéliens sur diverses zones de la bande depuis l'aube jusqu'à 13h (localement). Dans le nord de Ghaza, les bombardements ont ciblé, Beit Hanoun, où les forces d'occupation israélienne ont incendié l'école 'Mahdiya al-Shawa', qui abritait des centaines de personnes déplacées, l'entrée de l'hôpital 'Kamal Adwan', à Beit Lahia, où un rassemblement de citoyens a été visé, faisant 5 martyrs et plusieurs blessés, ainsi qu'une maison du projet de Beit Lahia, avec un bilan de 4 martyrs et des blessés. Dans le centre, un bombardement sioniste visant des Palestiniens dans le quartier d'al-Shujaiya a fait 2 martyrs et des blessés. Dans le Sud, un bombardement israélien visant la région de Musabah, au nord de la ville de Rafah, a fait 1 martyr et des blessés. A Khan Younes, un bombardement israélien qui visait la zone d'Al-Mawasi, classé « safe zone » par l'entité sioniste, a fait

**L**'objectif de la réduction des accidents de la circulation, qui semble inaccessible malgré les efforts consentis dans ce registre par les pouvoirs publics, allant des campagnes de sensibilisation au durcissement des lois, devrait-il emprunter la voie de la numérisation pour sa réalisation ? C'est ce qu'on peut espérer, et c'est une démarche sérieusement empruntée par les pouvoirs publics. On peut le voir à travers l'initiative qui consiste à numériser l'examen du Code de la route.annoncée le 16 octobre dernier, par le chargé de la gestion de la Délégation nationale à la sécurité routière, Lahcen Boubaka, l'initiative devrait être appliquée avant 2025. Dans cette optique, le candidat sera seul face à un ordinateur pour répondre aux questions soumises portant sur le Code de la route, écrite et vocale, et il sera obligé d'assimiler les règles de conduite durant la période de formation s'il veut réussir à cet examen préliminaire avant de passer au test de la conduite.

**C**ar, toute intervention humaine sera éliminée avec ce système numérisé, où l'évaluation sera impartiale et réduira à néant toute complaisance ou fraude sur ce plan. Apprendre le Code de la route et tenir compte de ses règles, lors de la conduite, peut éviter bon nombre d'accidents, incluant l'ignorance tout bonnement par certains automobilistes des significations de ses règles et des plaques de signalisation. En parallèle, le même responsable a annoncé l'intro-

un enfant martyr et 20 blessés. Par ailleurs, un correspondant d'Al Jazeera a déclaré qu'un Palestinien avait été tué à la suite d'un bombardement israélien à proximité de l'hôpital algérien, à l'est de la ville de Khan Younes.

### AL QASSAM : UNE DIZAINE D'OPÉRATIONS EN MOINS DE 48 HEURES AU NORD

Après 403 jours du début de l'agression sioniste et 37 jours du siège du nord de Ghaza, les Brigades Al Qassam sont encore en mesure de mener, en moins de 48 heures, une dizaine d'opérations militaires contre les troupes israéliennes dans différentes zones de cette partie de l'enclave.

La première attaque a eu lieu, lundi après midi, lorsque les moujahidines d'Al-Qassam ont fait « exploser une maison dès l'arrivée de 10 soldats sionistes, les laissant entre morts et blessés, dans le quartier d'Al-Qasaib, du Camp de Jabaliya », annonce la branche armée du Hamas.

Le lendemain, mardi, les Brigades Al-Qassam mènent plusieurs opérations. D'abord le ciblage d'un char Merkava avec un dispositif d'action de guérilla, et un bulldozer militaire D9 avec un obus TanDEM à proximité de la mosquée Al-Yassin dans le quartier Tal Al-Zaatari au nord de la bande de Ghaza.

Au cours d'une « opération complexe », à Jabaliya, les combattants d'Al-Qassam ont réussi à tirer sur un soldat israélien et cibler une force d'infanterie avec deux obus antipersonnel, tuant et blessant ses membres.

Pratiquement au même moment se déroule une autre opération de ciblage, avec un missile antipersonnel, d'une force sioniste retranchée à l'intérieur d'une maison dans le quartier d'Al-Qasaib, dans le camp de Jabaliya.

A la mi-journée, Al-Qassam a réussi à « viser une troupe sioniste composée de 7 soldats à l'intérieur d'une maison avec un obus anti-blindage TBG, avant de les achever à distance nulle avec des mitrailleuses et des grenades, près de la mosquée « Uli Al Azm » à Beit Lahia ».

Vers 15h, un autre char « Merkava » a été ciblé, près de l'école « Al-Fakhoura », à l'ouest du camp de réfugiés de Jabaliya, avec un obus « Al-Yassin 105 ». Les combattants d'Al Qassam sont ensuite « montés à bord du Merkava pour achever son équipage et s'emparer d'une mitrailleuse ».

Dans la même région c'est un bulldozer sioniste D9 qui a été détruit par un obus Al-Yassin 105 près de l'école Shadia Abu Ghazaleh.

La journée de mardi s'est terminée par le ciblage d'une autre force sioniste stationnée dans une maison, avec un missile antipersonnel, faisant un mort et un blessé au nord-ouest de la ville de Ghaza, affirme encore Al Qassam.

### LE Hezbollah CIBLE LE MINISTÈRE ISRAÉLIEN DE LA GUERRE

Mercredi, alors que l'aviation de l'armée sioniste continuait de bombarder les populations civiles de sud Liban et de la banlieue sud de Beyrouth, faisant des dizaines

duction de l'éducation routière dans les programmes scolaires afin d'enraciner une culture du comportement civique et responsable sur la route, et leur éviter à cet âge de se faire faucher sur les routes en empruntant les passages pour piétons en traversant la route.

Une annonce de bonne promesse quand on prend conscience que la bonne conduite sur les routes est avant tout une affaire d'éducation. Et ce n'est pas tout, car la DGSN s'y met également, en s'engageant dans la numérisation de ses services liés aux infractions routières. Un projet de digitalisation totale des amendes forfaitaires liées aux infractions routières est en cours de réalisation, selon une récente déclaration du Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Bedaoui.

La réalisation de ce projet permettra une modernisation des services de la DGSN, notamment l'allègement des tâches administratives consacrées à ce volet des amendes liées aux infractions routières, et garantira un traitement impartial de ces infractions, excluant les interventions pour les effacer, et une collecte plus efficace de l'information par les services compétents, pouvant servir aux études sur la sécurité routière. Garantir le paiement des amendes liées aux infractions de la route est un autre moyen dissuasif pour certains chauffards. La numérisation pourrait être la solution qu'on cherche pour réduire les accidents de la route.

de martyrs et de blessés, la résistance libanaise n'attaque que des cibles militaires dont le ministère de la guerre et l'état-major de l'armée à Tel-Aviv.

Vers 17h, Hezbollah a annoncé avoir attaqué, pour la première fois, avec des drones d'assaut spécifiques, contre la base de Kirya, le quartier général du ministère de la Guerre et l'état-major général à Tel-Aviv. Cette attaque du Hezbollah se déroulait en même temps qu'un bombardement d'artillerie israélien sur les environs des villes de Chebaa et Kafar Shuba, dans le sud du Liban, et des raids aériens sur la ville de Yahmar al-Shaqif, également au sud du pays.

Par ailleurs, le Hezbollah a également bombardé, avec des salves de missiles, le quartier général du bataillon Ramim dans la caserne Homin, ainsi qu'une base logistique de la 146e division de l'armée ennemie, à l'est de la ville de Nahariya.

Mardi, en réponse à la décision de l'armée sioniste d'élargir ses opérations terrestres dans le sud Liban, le Hezbollah a promis d'aggraver « les pertes de l'ennemi ».

« La décision de l'ennemi de passer à la deuxième phase de la manœuvre terrestre sera vouée à l'échec et entraînera davantage de pertes », a déclaré le parti, ajoutant qu'il avait pris toutes les « mesures pour mener une longue bataille et empêcher l'ennemi d'atteindre ses objectifs, de défendre de la liberté et de la souveraineté du Liban ».

Le Hezbollah a aussi fait état de « plus de 100 soldats israéliens et 1000 autres blessés depuis le début de la manœuvre terrestre au sud du Liban ».

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Une affaire de bonne éducation

sur la route, et leur éviter à cet âge de se faire faucher sur les routes en empruntant les passages pour piétons en traversant la route.

Une annonce de bonne promesse quand on prend conscience que la bonne conduite sur les routes est avant tout une affaire d'éducation. Et ce n'est pas tout, car la DGSN s'y met également, en s'engageant dans la numérisation de ses services liés aux infractions routières. Un projet de digitalisation totale des amendes forfaitaires liées aux infractions routières est en cours de réalisation, selon une récente déclaration du Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Bedaoui.

La réalisation de ce projet permettra une modernisation des services de la DGSN, notamment l'allègement des tâches administratives consacrées à ce volet des amendes liées aux infractions routières, et garantira un traitement impartial de ces infractions, excluant les interventions pour les effacer, et une collecte plus efficace de l'information par les services compétents, pouvant servir aux études sur la sécurité routière. Garantir le paiement des amendes liées aux infractions de la route est un autre moyen dissuasif pour certains chauffards. La numérisation pourrait être la solution qu'on cherche pour réduire les accidents de la route.

## Saïd Chelmouni, ingénieur en chef prévisionniste à l'ONM

### Un déficit en pluviométrie attendu pour cet hiver

**Pourquoi il pleut de moins en moins avec des étés de plus en plus chauds, marqués surtout par des inondations meurtrières qui ont frappé plusieurs wilayas du pays ?**

El-Houari Dilmî

**A**utant de questions auxquelles a répondu Saïd Chelmouni, chargé de mission et ingénieur en chef prévisionniste à l'Office national de la météorologie (ONM).

S'exprimant hier, sur les ondes de la Radio nationale, Saïd Chelmouni a expliqué que ce qui est constaté ces dernières années, est que «les quantités quotidiennes de pluies qui s'abattent sur le pays équivalent aux quantités annuelles, vu leurs intensités sur l'écosystème global».

Revenant sur les dernières pluies diluviales survenues au mois de septembre dernier à Béchar, l'inventé de la Radio, a indiqué, que «cette région a reçu un total de 105 mm, soit l'équivalent d'une année d'averses, comme d'ailleurs d'autres régions du Grand Sud algérien où la tendance à la tropicalisation se dessine d'une manière de plus en plus marquée, ce qui nous a amené à classer ce genre de phénomène naturel dans la catégorie d'événements extrêmes pour améliorer les prévisions», a-t-il souligné. «La répartition de ces pluies enregistre un déséquilibre selon les régions», a encore expliqué Chelmouni, affirmant que «ces averses pourraient être bénéfiques pour certains secteurs, mais pas pour d'autres comme l'agriculture qui nécessite tout un cycle pour retenir les eaux pluviales».

Au sujet des Bulletins météo spéciaux (BMS) émis par l'ONM, l'hôte de la Radio a indiqué que «ces systèmes d'information présentent certaines lacunes, comme la nécessité de faire parvenir l'information en temps opportun». Raison pour laquelle, «nous avons mis en place, en 2017, des cartes de vigilance avec trois niveaux d'alerte (Orange, jaune et rouge), avec une bonne visibilité sur le site de l'ONM et une application mobile accompagnée d'une interactivité immédiate grâce au système d'actualisation instantané», a-t-il indiqué.

#### UN SYSTÈME D'ALERTE CONTRE LES INONDATIONS

«Il est très difficile, aujourd'hui,

de quantifier les orages, que ce soit en été ou en automne où ces phénomènes surprennent le plus, notamment dans le Grand Sud où il est difficile de localiser les endroits où ils surviennent ; vient ensuite le Now-Casting, c'est-à-dire les prévisions à court terme, qui nous permettent de prévoir un phénomène, une ou deux heures avant sa survenue qui nous permet de gagner du temps et de donner l'alerte aux autorités, mais aussi aux citoyens».

L'invité de la Radio a également précisé que «l'ONM déploie aussi des modèles de prévisions et prend en considération la climatologie. L'ONM déploie une veille météorologique permanente pour surveiller, à la minute près, chaque phénomène». A ce propos, Saïd Chelmouni, a indiqué que «le système d'alerte précoce, composé de trois phases importantes (avant, pendant et après chaque phénomène), est destiné aux autorités publiques, comme aux populations, et ce, en fonction de la nature du phénomène qu'on prévoit dans nos cartes de vigilance».

Des experts du climat parlent d'un hiver prochain qui sera le plus rude depuis les 30 dernières années. L'ingénieur en chef prévisionniste de l'ONM, a estimé que pour cette saison, on prévoit un léger déficit de pluviométrie par rapport à la normale sur trois mois (novembre, décembre et janvier) dans certaines régions du Nord, avec des probabilités de 50 à 70%. Idem pour le Grand Sud où on prévoit également des déficits similaires», ajoutant que «les températures seront saisonnières, avec une différence positive légère par rapport aux normes climatiques».

Pour prévenir les inondations dévastatrices, Chelmouni a, enfin, révélé la mise en place prochaine d'un «système d'alerte précoce de lutte contre les inondations». «Une commission mixte a été mise en place pour mettre en œuvre ce projet, avec la participation de l'ONM, l'Agence nationale des ressources hydrauliques (ANRH), l'Agence nationale de gestion intégrée des ressources en eau, en collaboration avec la Délegation nationale des risques majeurs», a-t-il conclu.

#### Bouira

### Collision entre un camion et un bus, 10 blessés

Dix personnes ont été blessées mercredi dans une collision entre un camion et un bus de transport de voyageurs, survenue sur la route nationale N 5 au lieu-dit Sonda, à la sortie est de la ville de Bouira, selon un bilan provisoire communiqué par les services de la protection civile. L'accident qui s'est produit à 12h28 a causé des blessures diverses à 10 personnes, a indiqué à l'APS l'officier de la protection civile, le Sous-lieutenant Youcef Abdat. Les blessés ont été évacués à l'établissement public hospitalier Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira pour recevoir les soins nécessaires, a-t-il précisé.

Une enquête a été ouverte par les services de la Gendarmerie nationale pour connaître les causes exactes de cet accident.

## Education

### La transition numérique à l'heure du bilan

M. Aziza

Une Conférence nationale pour évaluer la transition numérique dans le secteur de l'Education sera organisée incessamment, et ce dans le but de faire le point sur les réalisations, les objectifs atteints jusque-là, les défis et les difficultés qu'ils soient organisationnels, techniques, matériels ou autres afin d'y remédier. Cette conférence nationale sera précédée par des rencontres aux niveaux local et régional qui devront commencer à partir du 18 novembre prochain, pour se conclure avec la tenue de la Conférence nationale qui regroupera l'ensemble des intervenants et les concernés par la numérisation dans le secteur de l'Education.

Un sondage sur cette transition numérique sera élaboré par le ministère de l'Education pour qu'il soit adapté et adressé, aussi bien, aux services des directions de l'Education, qu'aux inspecteurs, directeurs des établissements, enseignants et

associations de parents d'élèves. Ces derniers auront ainsi la possibilité de faire de leur côté une évaluation précise sur cette transition numérique (les points forts et les points faibles de cette transformation numérique).

Il faut rappeler que certaines voix notamment parmi les syndicats, ont fait état de certaines difficultés, relatives à la numérisation, doivent être résolues.

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (Cnapeste) avait, à l'issue de la tenue de son assemblée générale, les 7, 8, 9 novembre derniers, à Constantine, évoqué cette transition numérique. Affirmant, dans un communiqué rendu public que «malheureusement cette transition numérique à travers ses applications s'est transformée d'un moyen visant à faciliter divers processus techniques et administratifs liés au parcours professionnel des enseignants et un outil pour la transparence et la réa-

lisation du principe de l'égalité des chances, en un moyen complexe et une série d'obstacles et de difficultés, devenant ainsi une source de tensions et de troubles».

Notamment, précise-t-on, pour le cas du mouvement de transfert ou de mobilité géographiques des enseignants, ou par rapport aux transferts des élèves d'un établissement à un autre ou d'une wilaya à une autre. Cette conférence devrait permettre de s'arrêter sur les points positifs et négatifs de cette transition numérique, permettant ainsi aux intervenants de faire des propositions constructives et trouver des solutions adaptées à tous types de difficultés rencontrées puisqu'il s'agit bien d'une nouvelle expérience que ce soit pour l'administration ou pour la famille éducative en général. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait, rappelle-t-on, à maintes reprises, ordonné une accélération de la numérisation à tous les niveaux et dans l'ensemble des secteurs.

Raina Raïkoum

El yazid Dib

**I**l y a là une question existentielle. Est-ce que c'est l'auteur qui donne de l'éclat à une maison d'édition ou c'est elle qui le sort de l'anonymat pour le placer dans la case de la notoriété ?

Tous les grands auteurs s'éditent chez les «grands» marques d'édition. Et vice-versa. Ça reste un cercle fermé. Encore que chez nous, le paradoxe est substantiel. L'on tient à dire chez quelques boîtes ayant quand bien même une place dans l'univers de l'édition nationale, que l'on doit étudier le projet, qu'il faut attendre un peu, que ça nécessite un grand travail, pour finalement dire en silence que l'on n'édite pas n'importe qui. Alors que tous ces auteurs que l'on prend pour «grands» étaient-ils au début des «n'importe qui» ? Et c'est là où la cupidité se mêle à la rançon de la gloire. L'éditeur est dans son droit de chercher en priorité l'aspect commercial. Et il n'est en quête que de cela, en partie. Il ne prend que rarement le risque de publier un nom peu connu, oubliant que pour être connu il faudrait avoir été déjà publié. Un autre cercle vicieux interminable.

Mais une maison qui n'a pas de machine médiatico-relationnelle à faire hisser ses publications, à provoquer l'engouement, à créer le buzz livre-que, à faire du bruit, à jouter d'un réseau de distribution performant, c'est comme une équipe de football qui malgré la disponibilité de joueurs de talent n'arrive pas à gagner un match. C'est donc une question de coaching.

Le SILA reste la vitrine exemplaire de cette complexité. Certaines maisons ont de grands stands superbement aménagés et dans le pavillon cen-

tral, d'autres, juste un réduit, une étagère, une table et en extra centralité. Question de faux prestige pour les uns, une affaire de vraie incapacité locative pour les autres. Néanmoins, dans aucune d'elles on

ne trouve des lecteurs déterminés et patients faire la chaîne pour une dédicace d'auteurs qui en fait ne font que croiser les bras. Le plus chanceux ne dépassera pas la douzaine, plus ou moins. Contrairement à cet auteur saoudien où un service d'ordre spécial devait être mis en place pour juguler la masse humaine qui déferle sur sa maison d'édition.

Ce qui manque aux nôtres, tout statut confondu, c'est cette perspective d'accompagnement personnalisé, cette stratégie de faire émerger leurs auteurs bien avant de les mettre devant une table de signature et attendre que le hasard fasse le reste. Se contenir dans un post sur une page Facebook qui n'enrage que quelques likes et peu de followers n'est pas du professionnalisme.

Autre chose, le prix de vente est devenu un empêchement majeur pour acquérir un livre. Exorbitant, il fait fuir les plus assidus des bibliophiles, qui ne font que lorgner les titres ou se rabattement sur la version en ligne, le cas échéant.

A la décharge de ces «imprimो-vendeurs» de livres, le ministère de la Culture doit intervenir pour instituer un soutien de prix. Comme le pain, le lait et le café, le livre n'est-il pas la nourriture de l'esprit ? A leur charge d'assurer une égalité dans la publication, sans critères de région, de locution, ou de copinage, tant pour les éditions privées ou publiques.

## Réunion du Gouvernement

### Priorité à l'amélioration des services publics

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi des progrès réalisés en matière d'amélioration et de modernisation des services publics, en exécution des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, indique un communiqué des services du Premier ministre.

En effet, le Gouvernement a entendu des communications relatives aux mesures prises par les secteurs de l'Intérieur et des Collectivités locales, de la Poste et des Télécommunications, de la Santé et des Transports, pour répondre aux attentes et aux préoccupations quotidiennes des citoyens à travers l'amélioration de la qualité des services publics, notamment à travers la lutte contre la bureaucratie et la mise en œuvre de la transformation numérique.

Par ailleurs, et dans le cadre du suivi

de la mise en œuvre des directives du Président de la République relatives à la réalisation de la sécurité hydraulique, notamment en matière de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable au profit des citoyens des régions touchées par le stress hydraulique, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet de réalisation des 5 mégastations de dessalement d'eau de mer au niveau des wilayas de Tipaza, Boumerdes, Oran, Bejaia et El-Tarf, ainsi que le projet de transfert d'eau souterraine à partir du champ de captage El Guetran à Beni Ounif, pour l'approvisionnement en eau potable de la population des villes de Béchar, Abadla et Kenadsa.

Le Gouvernement a également examiné un projet de décret présidentiel fixant les conditions et les modalités de réalisation et d'édition des œuvres artistiques dans les espaces

publics et leur entretien, qui devra permettre d'assurer le respect des dimensions historiques, culturelles et sociales de la Nation algérienne, ainsi que les normes techniques et esthétiques dans la réalisation des différentes œuvres artistiques, stèles commémoratives et fresques murales.

Enfin, et dans le cadre de la poursuite de l'élaboration des projets de textes d'application de la loi n° 24-04 du 26 février 2024, portant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif relatif aux plans d'intervention en matière des risques de catastrophes, fixant l'organisation et la coordination des secours et de l'intervention en cas de risque de catastrophe ou risque particulier touchant les installations et les ouvrages industriels.

# L'ère des walis managers !



Par Cherif Ali

Vous êtes le premier pilier de l'État ». Cette phrase prononcée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'adresse des walis, résume tout le rôle qu'il réserve dans la concrétisation de son programme à ce corps de commis de l'État, dont il est lui-même issu.

« Vous devriez vous libérer du réflexe de l'hésitation, prendre des initiatives et faire preuve d'audace ; cet esprit doit prévaloir en cette période où nous affrontons beaucoup de défis relatifs à des projets stratégiques comme la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la sécurité financière ».

« Vous devriez imposer votre autorité sans autoritarisme, avec des méthodes civilisées » !

Telles sont les orientations maintes fois réitérées aux walis de la République par le Président Tebboune excédé, peut-être, par les agissements d'un certain nombre d'entre eux. Ils sont souvent accusés de se donner en spectacle et d'abuser de leur pouvoir devant les caméras de télévision.

**CECI ÉTANT DIT, ON IMAGINE PARFOIS LA CARRIÈRE DES WALIS COMME UNE VIE REPOSANTE ET DOUILLETTE DE HAUTS FONCTIONNAIRES JOUSSANT DES ORS DE LA RÉPUBLIQUE, DANS UN CONFORTABLE ENNUI.**

On a tort et ce, pour plusieurs raisons :

D'abord parce que les walis sont en première ligne pour la mise en œuvre des politiques publiques de l'Etat au niveau local, notamment pour le maintien de l'ordre public ; dans ce domaine, toute faute peut entraîner une révocation immédiate par le pouvoir politique.

Ensuite, parce que la pression politique sur les walis s'est accentuée avec le temps, ils doivent composer avec une sphère politique locale dont les impératifs ne recourent pas toujours parfaitement, avec ceux de l'administration dont le wali incarne l'autorité.

Enfin, parce que le représentant de l'Etat épousant les évolutions de cette dernière, s'impose avec le temps une dimension plus managériale de son action, une obligation de résultats et de rendre des comptes à l'autorité politique, voire à la population, le tout avec des ressources de plus en plus limitées.

Il faut savoir aussi que la nomination des walis n'obéit pas à des principes fixes. D'ailleurs, il n'existe nulle part et, a fortiori, dans la fonction publique, un profil de carrière-type, contrairement à l'entreprise où l'actionnaire principal désigne son dirigeant, ce qui n'a en soi rien de scandaleux.

Mais, pour couper court à toute spéculation, on met en avant le principe du pouvoir discrétaire qui échoit à l'autorité investie du pouvoir de nomination ; celle-ci n'a pas à justifier son choix.

Dans le communiqué qui est rendu public, il n'est jamais expliqué, ni le choix ayant présidé à la désignation, ni le motif justifiant la mutation, encore moins la nature des griefs prévalant à la cessation de fonctions des walis.

Ceci étant dit et malgré une rente importante, nos walis continuent à gérer le quotidien par des méthodes qui se caractérisent par un sérieux déficit de communication, malgré les exhortations du président de la République, qui aimerait les voir investir le terrain en managers du développement, en médiateurs de la République et, surtout, se rapprocher de la population tout le temps et non pas le temps d'une visite officielle.

A tous les niveaux de la chaîne, tout le monde se couvre ; chacun agit avec l'idée de se prémunir en cas de pépin ! Résultat, une forme de fébrilité s'est emparée notamment des walis. Personne ne veut risquer d'être identifié à l'origine d'une faute.

Traditionnellement, les walis changent de wilayas tous les 5 ans en moyenne. L'idée est d'éviter qu'ils ne s'attachent trop aux intérêts de leur région ou créent des liens trop proches avec les notables ou les hommes d'affaires locaux.

Et à chaque mouvement de walis, il y aura telle ou autre personne, en fonction de sa propre analyse, ne se privera de citer tel ou tel cas d'abus, de favoritisme, même si cela peut relever parfois du domaine anecdotique !

Ce qui est sûr, c'est que le mouvement provoque des disponibilités et des ouvertures de carrière en chaîne et introduit de la souplesse et crée une nouvelle dynamique dans la sphère où il est opéré. Une remarque toutefois concernant des secrétaires généraux de wilaya qui sont promus walis au bout de 15 à 18 années de fonctions. A l'usage donc !

**On peut gouverner de loin, mais on n'administre bien que de près**  
**(Napoléon Bonaparte, Napoléon 1<sup>er</sup> - 1769-1821)**



Alors qu'en stagnant dans leurs postes durant toute cette période, ils ont largement démontré, à l'insu de leur plein gré, comme dirait l'autre, qu'ils n'étaient pas éligibles à cette fonction !

Sur un autre plan, s'il est bon de « diversifier » les origines dans la nomination des walis, certains d'entre eux n'ont aucune culture du corps faute, d'avoir effectué des « aller retour » entre l'administration centrale et locale. En plus, l'acclimatation se faisait plutôt chez les chefs de daïra. Après cette formation sur le tas qui durait un certain temps, le concerné était promu wali.

Depuis, les nominations de personnalités venues de l'extérieur ont troublé cet ordre, notamment dans les années 1990.

Et la greffe n'a pas pris. Tout comme l'ascenseur pris par certains walis promus ministres puis rétrogradés walis avec statut de ministres. Une incongruité bien algérienne !

## LES COLLECTIVITÉS LOCALES SONT EN ATTENTE D'UNE NOUVELLE RÉORGANISATION, ET DE NOUVELLES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Le chef de l'Etat qui a maintes fois souligné qu'il œuvrait à « asseoir les bases de la nouvelle gouvernance à travers la diversification des sources de financement et l'amélioration des méthodes de gestion », avait précisé que « les méthodes de gestion n'étant pas figées, les walis n'ont pas à attendre les instructions centrales ». L'orientation est claire. Ayant fait lui-même sa carrière dans la gestion des collectivités, le président Tebboune veut impliquer les responsables au niveau local dans la dynamique de développement du pays ; il recherche surtout l'efficacité des réponses aux préoccupations des citoyens !

Tout comme le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, qui avait réaffirmé que la vision globale de l'Etat porte sur la transformation des collectivités locales « en pôles attractifs pour l'investissement afin de créer de la richesse et réaliser un équilibre dans le développement, en application des directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en matière d'amélioration du cadre de vie des citoyens ».

## PRIORITÉ À ÉLIMINER LES DISPARITÉS

Faisant « de l'élimination des disparités en matière de développement une priorité », les pouvoirs publics ont consenti d'importants efforts qui, selon Brahim Merad qui répondait récemment, aux questions des députés à l'APN, « ont permis de réaliser des résultats significatifs et concrets en peu de temps, avec un impact direct sur les habitants des régions souffrant de carences en matière de développement, notamment à travers le programme de développement des zones d'ombre qui a profité à plus de 6 millions de citoyens ».

Les pouvoirs publics, disait le ministre, « poursuivent le soutien du développement au niveau de toutes les régions du pays, tant à travers des programmes de développement annuels que par le biais des programmes visant la promotion des

collectivités locales ou encore par les différentes mesures pour améliorer les conditions de vie des citoyens ».

Pour l'heure, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement territorial, Brahim Merad, devrait dorénavant assigner aux walis des « objectifs » et les évaluer sur la base d'une feuille de route loin des subventions d'équilibre octroyées jusque-là très généreusement par les pouvoirs publics.

Il faudrait pour cela, que les walis, crise oblige, aillent chercher de l'argent pour investir et créer de l'emploi localement.

En un mot, se transformer en « managers » pour faire fonctionner les collectivités locales comme de meilleures entreprises !

La tâche n'est pas insurmontable, elle passerait par un choix judicieux des hommes, une réforme audacieuse des finances et de la fiscalité locale, ce qui conférerait aux édiles plus de pouvoirs en matière de foncier et de recouvrement d'impôts locaux et du code communal et de la wilaya, sachant que pour ce dernier texte, l'administration centrale du ministère de l'Intérieur s'attèle à mettre la dernière touche.

## IL FAUT ADMETTRE TOUTEFOIS QUE LES WALIS NE SONT PAS RÉELLEMENT DOTÉS DES POUVOIRS EXORBITANTS QU'ON LEUR PRÈTE !

La première limite, a précisé quelqu'un, se trouve au niveau de la conception - même - de la fonction : leur action est noyée dans une multitude de tâches qui grèvent leurs capacités de réflexion et de planification. Des avaloires bouchés aux ordures ménagères, en passant par la voirie, leur énergie se consume dans des missions censées être accomplies par les APC et les services spécialisés. À force de s'occuper de tout, le wali donne parfois l'impression de ne s'occuper de rien... comme il se doit.

La seconde tient à l'interventionnisme étouffant des administrations centrales à travers un fatras de circulaires et de messages qui entravent leurs actions en compliquant les procédures. Prenons l'exemple de la capacité du wali à affecter des terrains pour l'investissement. Depuis l'été 2011, les wilayas ont attribué des dizaines de milliers d'hectares de terrains d'investissement. En cinq ans, peu de projets ont connu une avancée sur le terrain et un nombre insignifiant a été achevé et mis en exploitation. D'ailleurs, l'explication vient des walis eux-mêmes : complexité des procédures administratives dont les solutions dépendent des multiples intervenants aux niveaux central et local. En résumé, si le wali affecte les terrains, le reste des procédures lui échappe dans une large mesure.

Les walis sont « ciblés » : est-ce à dire qu'ils vont continuer longtemps à porter le chapeau, alors que les P/APC qui ont pourtant bénéficié d'une formation appropriée, de l'augmentation de leurs salaires et de l'apport non négligeable de plus de 5.000 cadres entre ingénieurs et architectes vont se tirer indemnes du désastre du développement local ?

On leur reproche leur absence de réactivité concernant notamment les attributions de logements

sociaux et le retard dans l'exécution dans les opérations de développement local !

On leur a aussi fixé un cap : créer de la richesse et de l'emploi !

On leur a intimé également « la nécessité de rattraper en urgence, les lacunes enregistrées dans le cadre de vie des citoyens et poursuivre les efforts proactifs en prévision des éventuels risques liés à l'automne et à l'hiver ; à prendre toutes les mesures visant à protéger les citoyens et leurs biens ; à éléver le niveau de vigilance sanitaire à travers l'ensemble des wilayas du pays ; à intensifier le travail de terrain des bureaux de santé communaux et des commissions locales concernées ».

## QUID DES ATTENTES DES WALIS ?

Dans un de ses discours, le Président Tebboune avait déclaré « que l'Etat avait pris toutes les mesures pour protéger et soutenir les walis qui sont la cheville ouvrière de l'Etat algérien ainsi que les élus locaux qui ne sont pas de simples gestionnaires ou exécuteurs de décisions, mais disposent de toutes les prérogatives sous le contrôle de la loi, des prérogatives que nous œuvrons à renforcer ».

Dans cet ordre d'idée, les walis ont insisté lors d'un atelier intitulé « le wali, pilier du processus de développement économique local », sur l'impératif de les doter d'un statut compte tenu de la complexité des missions qui leur ont été confiées, notamment en matière de développement locales.

Ils ont également mis l'accent sur « la nécessité de réorganiser les services extérieurs de l'Etat placés sous la responsabilité du wali et de les adapter au service des missions économiques des autorités publiques ». Entre autres recommandations, figure « le renforcement des missions de planification au sein des prérogatives du wali afin de réaliser les objectifs de développement tracés et programmés sur les court, moyen et long termes ».

Ils ont également souligné « l'impératif d'accorder un intérêt particulier au développement des ressources humaines, à travers la création de mécanismes d'incitation aux cadres relevant de l'administration générale de la wilaya, en permettant au wali de recourir aux expériences et aux compétences à travers la simplification des procédures contractuelles ».

Ils ont insisté aussi sur « la nécessité de consacrer le rôle du wali en matière de développement économique local dans le cadre de la révision en cours du code de la wilaya, et ce, en tenant compte de la cohésion des différentes lois et réglementations régissant l'action au niveau local avec les prérogatives confiées aux walis selon une nouvelle approche économique ».

Les walis ont plaidé, en outre, pour « le renforcement et l'élargissement du rôle décisionnel du wali en matière de planification et de mise en œuvre des programmes pour concrétiser la décentralisation de la prise de décisions en matière de mise en œuvre des programmes d'investissement public ; l'adoption des outils d'aménagement du territoire en tant qu'outils efficaces dans le processus de prise de décision, à l'instar du Plan national d'aménagement du territoire et du Plan d'aménagement du territoire de la wilaya, en adoptant des mécanismes modernes de gestion reposant essentiellement sur le numérique ».

Enseigner l'histoire pour construire la paix

# Transmettre la mémoire de la colonisation et de la libération aux générations futures

Par Salah Lakoues

**I**a colonisation française en Algérie a laissé des cicatrices profondes qui ont marqué non seulement le tissu social, mais aussi la psychologie collective du peuple algérien. La violence physique et symbolique qu'a imposée la colonisation a cherché à déstructurer les fondements culturels, identitaires et spirituels de la société algérienne. Cette stratégie de domination a eu pour effet de rompre les liens sociaux, d'ébranler les valeurs traditionnelles et de créer une profonde fracture dans l'âme collective. Après l'indépendance, l'Algérie a été confrontée aux défis de la reconstruction, non seulement économique et institutionnelle, mais aussi psychologique et identitaire. L'impact de cette violence coloniale se reflète dans des tensions internes et des traumatismes transmis sur plusieurs générations.

En effet, les répercussions de cette période n'ont pas disparu avec l'indépendance, mais continuent d'influencer les dynamiques sociales, les relations familiales et la perception de l'histoire et de l'avenir.

Il est vrai qu'un apaisement social durable nécessite du temps, des efforts constants de réconciliation avec le passé, et la mise en place de politiques sociales et culturelles permettant aux nouvelles générations de se réapproprier leur histoire et de reconstruire une identité nationale en paix avec elle-même. Cela passe par des programmes éducatifs, des mesures de justice sociale et la valorisation du patrimoine culturel algérien pour que cette société, profondément affectée, puisse se diriger vers une stabilité et un épanouissement durables. Le traumatisme collectif que l'Algérie a subi au cours de sa colonisation est exceptionnel par son ampleur et sa brutalité.

Entre les violences génocidaires de la conquête et les horreurs de la guerre d'indépendance, la société algérienne a été profondément marquée par la déstruction des familles, la déportation massive, l'emprisonnement et le déracinement de millions de personnes. Ce traumatisme a laissé des séquelles visibles non seulement dans la mémoire collective, mais aussi dans la santé mentale de plusieurs générations. Pour guérir durablement une société ayant vécu une telle expérience, plusieurs axes de réhabilitation peuvent être envisagés :

1. La reconnaissance officielle et la justice historique : La reconnaissance des crimes coloniaux et des souffrances endurées est essentielle. Cela inclut un travail de mémoire impliquant les deux côtés, avec des excuses formelles et des réparations symboliques de la part de l'ancien colonisateur. Une telle démarche peut alléger le fardeau des générations touchées.

2. La réconciliation avec le passé : Pour que le peuple algérien puisse se reconstruire, il est important d'établir des programmes de recherche, de documentation et d'enseignement sur l'histoire coloniale dans le système éducatif. L'intégration de cette mémoire dans le récit national peut aider les nouvelles générations à comprendre les racines de leurs traumatismes et à en guérir progressivement.

3. Le soutien en santé mentale : Étant donné l'ampleur des souffrances psychologiques laissées par la violence coloniale, l'accès à des services de santé mentale, notamment pour les communautés les plus touchées, est essentiel.

**C**réer des programmes de thérapie de groupe, de traitement des traumatismes, et former des psychologues spécialisés dans les traumas collectifs peuvent aider à briser le cycle du traumatisme.

4. La reconstruction du lien social et des valeurs communautaires : La colonisation a souvent cherché à détruire les structures sociales locales. Un programme de revitalisation des traditions culturelles, de l'agriculture locale et de la solidarité communautaire peut redon-

ner aux gens un sens de continuité et de stabilité, ancré dans des valeurs et pratiques qui leur sont propres.

5. Le développement économique et l'inclusion sociale : Des politiques sociales fortes visant à réduire les inégalités, à soutenir l'emploi pour les jeunes et à revitaliser les zones rurales et urbaines sont nécessaires. Un programme de réhabilitation économique peut contribuer à renforcer la résilience des populations et à promouvoir un sentiment de dignité retrouvée.

6. La promotion d'une culture de paix et de dialogue : Enseigner l'importance de la paix, du respect mutuel et de la résolution pacifique des conflits peut aider à guérir les divisions et les tensions internes, souvent exacerbées par le passé colonial. Ce processus de guérison prendra du temps, mais il est indispensable pour que l'Algérie puisse trouver un chemin vers la paix sociale et la prospérité. La construction d'une mémoire commune apaisée, la prise en charge des traumatismes et la réhabilitation sociale sont des étapes essentielles vers une société plus sereine et confiante en son avenir.

**L**a décision d'Ahmed Ben Bella d'interdire aux jeunes Algériens de cirer des chaussures après l'indépendance est effectivement symbolique et puissante. Elle allait bien au-delà de la simple interdiction d'un métier et portait une signification profonde : refuser toute forme de déshumanisation imposée par le système colonial. Pour le colonisateur, réduire un jeune à un simple cireur de chaussures revenait à perpétuer un statut de soumission et de dévalorisation, une image d'infériorité voulue pour asseoir la domination. Dans le contexte post-indépendance, Ben Bella a compris que la dignité du peuple algérien devait être restaurée non seulement au niveau politique et économique, mais aussi dans les gestes et les symboles du quotidien.

En interdisant ce métier pour les jeunes, il a redonné une partie de dignité à une génération marquée par les humiliations et les violences coloniales. Cette mesure, qui paraît peut-être simple, a contribué à redéfinir la place des jeunes dans la société, en les orientant vers d'autres activités plus valorisantes et en leur offrant une perspective d'avenir en adéquation avec les valeurs de dignité et de souveraineté nationale.

La population a suivi cette directive à cent pour cent, car elle était bien comprise comme un acte de rupture avec un passé douloureux et d'affirmation de soi. C'est un exemple de la façon dont un geste apparemment modeste peut porter un grand poids symbolique et contribuer à la reconstruction de l'identité nationale. Cette interdiction a permis de restaurer la fierté collective et de redonner aux jeunes un sens de leur valeur, tout en marquant une transition vers une Algérie nouvelle, indépendante, et engagée à rompre définitivement avec les stigmates de l'occupation. Raconter l'histoire aux générations futures n'est pas un acte de rancœur ou de fixation sur le passé, mais un moyen de construire un avenir plus éclairé et serein. La mémoire, lorsqu'elle est transmise avec intelligence et ouverture, permet de renforcer la compréhension, la dignité et la maturité collective.

L'objectif est de permettre aux jeunes générations de comprendre ce qui s'est passé, de respecter les sacrifices et les souffrances endurés, mais aussi de trouver des chemins nouveaux, libérés des ressentiments et des conflits passés. La France et l'Algérie partagent une histoire complexe et douloureuse, mais elles partagent aussi des liens humains, géographiques et culturels profonds. La réconciliation véritable nécessite de faire face à cette histoire sans tabous ni dénis, mais en la traitant avec l'objectivité et la justice nécessaires pour honorer la mémoire sans se laisser entraîner par la vengeance. Cela demande un dialogue sincère entre les deux peuples et un travail de mémoire commun, où chacun reconnaît ses responsabilités, ses douleurs et, surtout, les aspirations partagées à la paix et à la

prospérité. Le fait de cultiver une mémoire apaisée ouvre la voie à une relation de voisinage basée sur le respect mutuel et la coopération. En racontant cette histoire avec honnêteté et dans un esprit de compréhension, l'Algérie et la France peuvent renforcer une amitié fondée sur des valeurs humaines et un engagement partagé envers un avenir commun. Cette démarche contribuera à surmonter les divisions, à prévenir les erreurs du passé, et à bâtir une alliance fondée sur la confiance, l'égalité et la reconnaissance réciproque. Pour reconstruire l'âme d'une société profondément marquée par les violences coloniales, il est essentiel que l'histoire, la culture, et les luttes du passé soient transmises et célébrées par tous les moyens possibles. L'école, le cinéma, le théâtre, la musique, la poésie, et les autres formes artistiques et culturelles jouent un rôle fondamental pour rétablir la mémoire collective, inspirer les nouvelles générations et consolider l'identité nationale.

**L**a lutte pour l'indépendance de l'Algérie est l'une des plus importantes révoltes de libération du XXe siècle. Elle a inspiré des mouvements de libération dans le monde entier par sa détermination et par le courage de ceux qui ont combattu pour leur dignité et leur liberté. En ce sens, l'indépendance de l'Algérie n'est pas seulement un événement historique ; elle est un symbole de résistance et de souveraineté. Pour que cet héritage soit pleinement honoré, il est crucial que le pays continue de le transmettre de manière vivante et créative. Cette transmission doit, en effet, être moderne et civilisatrice, car elle ne se contente pas de raconter le passé ; elle enseigne aux jeunes générations les valeurs de justice, de solidarité, de respect et de résilience. La culture et l'art permettent également de dépasser les traumatismes, de réimaginer l'avenir, et de redéfinir ce que signifie être Algérien dans un monde en pleine évolution.

Une éducation enrichie par des contenus sur la lutte anticoloniale, accompagnée d'une industrie culturelle qui valorise cette mémoire, pourrait faire de cette révolution une source inépuisable de fierté, de progrès et de transformation sociale. Ainsi, en honorant l'histoire, l'Algérie peut s'affirmer comme un modèle de modernité et d'humanisme, un pays qui se reconstruit avec force et qui transforme son passé en moteur d'un avenir épanouissant et digne pour tous ses citoyens. Enseigner l'histoire de la colonisation et de la guerre de libération, loin d'inciter au ressentiment, est un moyen de promouvoir la paix pour les générations futures. En effet, comprendre les souffrances et les injustices qu'ont endurées les générations passées permet de prendre conscience des conséquences de l'oppression et de la violence. En transmettant cette histoire avec honnêteté et en valorisant le courage et la résilience des résistants, on donne aux jeunes les clés pour apprécier les valeurs de justice, de liberté et de dignité. Cet enseignement aide également à prévenir les erreurs du passé en sensibilisant les nouvelles générations aux dangers de l'injustice et de la déshumanisation.

C'est en prenant conscience des ravages qu'ont causés la colonisation et la guerre que les jeunes pourront défendre la paix et la coopération avec conviction, et refuser les discours et actions qui peuvent entraîner de nouvelles formes d'oppression.

Enseigner cette histoire, c'est donc bâtir une société plus éclairée, capable de regarder son passé en face pour construire un avenir fondé sur la réconciliation, la paix et le respect des droits de tous les peuples. Les valeurs de la paix naissent précisément de cette reconnaissance sincère des blessures de l'histoire, et de la volonté de ne plus jamais reproduire de telles injustices. Les essais nucléaires français dans le Sahara algérien sont parmi les traumatismes les plus graves, souvent méconnus, de l'histoire coloniale en Algérie. Entre 1960 et 1966, la France a mené des dizaines d'essais nucléaires dans les régions de Reggane et d'In Ekker, exposant des milliers d'Algé-

riens, de militaires, et même de travailleurs français à des radiations d'une intensité dévastatrice. Les effets de ces essais ont été catastrophiques sur le plan sanitaire et environnemental : cancers, malformations congénitales, maladies chroniques, et contamination durable des sols et de l'eau. Ces essais nucléaires ont laissé des traces physiques et psychologiques profondes dans la population algérienne. Les souffrances endurées par les victimes, souvent sans aide ni reconnaissance, constituent un traumatisme collectif qui perdure et dont les conséquences affectent encore les générations actuelles. À ce jour, les victimes et leurs descendants réclament une reconnaissance officielle, des réparations, et des mesures pour assainir les zones contaminées. La prise en charge de ces traumatismes est cruciale pour la mémoire nationale et la réconciliation historique. Elle implique non seulement des efforts pour documenter et enseigner cette histoire, mais aussi une coopération internationale pour réparer, dans la mesure du possible, les dommages subis.

**L**a reconnaissance et la réparation de ces esais constituent une étape essentielle pour apaiser les blessures et construire un avenir fondé sur la justice et le respect des droits humains. L'exploitation de la mémoire coloniale par certains groupes en France, notamment l'extrême droite, une partie de la droite, certains historiens, des médias et l'État profond, maintient un climat de division et d'incompréhension auprès de l'opinion publique. En instrumentalisant la mémoire de la colonisation pour des fins électORALES ou idéologiques, ils empêchent un véritable travail de réconciliation et de compréhension. L'honnêteté intellectuelle devrait, en effet, empêcher de faire des comparaisons inappropriées entre la période coloniale et la période post-indépendance en Algérie. Comparer ces deux périodes revient à ignorer la nature intrinsèquement oppressive et brutale du système colonial, qui était imposé par la force et refusait toute souveraineté au peuple algérien.

Ce genre de comparaison tend à relativiser les responsabilités et à entretenir des perceptions biaisées de l'histoire, qui alimentent le ressentiment et les malentendus entre les deux nations. Un discours mémoriel honnête et respectueux reconnaîtrait cette distinction fondamentale et s'attachera à transmettre une compréhension claire des enjeux de la colonisation, sans chercher à minimiser ni à détourner les faits historiques pour des intérêts partisans. L'Algérie post-coloniale a dû et doit encore relever des défis colossaux. Après plus d'un siècle de colonisation, le pays s'est retrouvé confronté à des problèmes sociaux, économiques et politiques complexes, hérités en grande partie des effets dévastateurs de l'occupation.

Le système colonial avait non seulement déstructuré l'économie et exploité les ressources naturelles, mais avait également laissé une société profondément marquée par la violence, la pauvreté et le sous-développement. L'un des premiers défis fut la reconstruction de l'État et l'affirmation de la souveraineté nationale. Le pays a dû bâtir ses institutions, développer ses infrastructures, et former une population largement analphabète en raison du manque d'accès à l'éducation durant la colonisation. De plus, il a fallu reconstruire une identité nationale après des décennies d'aliénation culturelle et linguistique.

Aujourd'hui, les défis demeurent nombreux. L'Algérie doit diversifier son économie, encore largement dépendante des hydrocarbures, et s'attaquer au chômage et aux inégalités sociales. Il est également nécessaire de renforcer la bonne gouvernance, de combattre la corruption et de poursuivre les réformes politiques pour favoriser la participation citoyenne. Ces défis sont certes immenses, mais le pays possède des atouts considérables, notamment une jeunesse dynamique, des ressources naturelles abondantes, et un héritage de résilience et de lutte pour l'indépendance. En valorisant cet héritage et en investissant dans l'éducation, la recherche, et l'innovation, l'Algérie peut transformer ces obstacles en opportunités pour construire un avenir durable et prospère.

# Les événements d'Amsterdam et le retour à l'Inquisition

**Les derniers évènements d'Amsterdam, autour du match de football entre le club Ajax et le club Maccabi de Tel-Aviv, sont significatifs en cela qu'ils illustrent bien le détournement du thème de l'antisémitisme pour en faire un instrument idéologique et de propagande.**

Par Djamel Labidi

**C**onsidérons les faits. Ils sont d'eux-mêmes. Les supporters israéliens du club de Tel-Aviv sont des hooligans. Ils sont connus pour être violents, racistes, parleurs manifestations anti arabes et anti palestiniennes en Israël même.

Dès leur arrivée à Amsterdam, le 7 novembre, ils envahissent les rues. Ils crient «Vivement que les soldats israéliens tuent tous ces pu... d'Arabes», et «Pourquoi il n'y a pas école à Gaza, c'est parce qu'il n'y a pas d'enfants la bas» et d'autres slogans aussi «pacifiques».

Ils arrachent et brûlent deux drapeaux palestiniens mais aussi des drapeaux hollandais. Il tabasse un chauffeur de taxi marocain et détruisent son véhicule. Au stade ils sifflent la minute de silence en hommage aux victimes des inondations de Valence et crient que «l'Espagne est antisémite», pour avoir reconnu l'Etat de Palestine. L'affaire aboutit donc finalement à la sortie du match à des échauffourées. Des vidéos montrent des supporters israéliens poursuivis dans les rues.

On ne sait d'ailleurs pas qui les poursuit. L'enquête le déterminera. La principale vidéo, celle qui va être utilisée intensément par les médias, montre un supporter israélien mis à terre. Il crie à son agresseur (étrangement qu'on ne voit pas) qu'il n'est pas juif, lui propose de l'argent mais celui qui le brutalise lui crie «tu veux donc tuer des enfants!». Rien n'indique la provenance de cette vidéo.

Ce serait donc une bagarre entre supporters comme il y en a eu beaucoup si ce n'est qu'ici elle a pris une tournure politique, par la politisation faite du match, dès le départ, par les supporters israéliens qui ne se doutaient pas de la riposte qu'ils allaient causer. Cette riposte prend aussi par le miracle des médias pro-israéliens la signification d'un «pogrom antisémite». Tout tend, d'ailleurs, à être qualifié de «pogrom», dans la bouche d'Israël et de ses protecteurs, depuis le 7 octobre 2023. On ajoute même, ces derniers temps, «ratonnades», expression de l'Algérie coloniale, pour désigner les lynchages de masse d'Algériens dans la rue pratiqués alors par les «pieds-noirs», nom de la population des Européens et juifs d'Algérie.

## LES NON-DITS

Particulièrement intéressants sont les non-dits des médias israéliens et de ceux qui reprennent leurs propos en Occident. Le mensonge par omission est d'ailleurs une des techniques principales de la propagande.

Ainsi, ils ne disent pas, du moins au début de leurs comptes rendus des faits, que ce sont les supporters israéliens qui ont commis des violences, à la fois physiques

et verbales, par le contenu de leurs slogans. On ne le saura que peu à peu lorsque ces médias se résoudront à dire quelques bribes de vérité vu la diffusion des images sur les réseaux sociaux et dans les premières informations de la police hollandaise.

Il n'y a aucune trace d'antisémitisme dans les propos diffusés. S'il y a bien de «l'antiquelque chose», c'est chez les supporters israéliens, avec des slogans anti-arabes, avec leurs appels à tuer les Arabes et plus monstrueusement encore d'achever le massacre des enfants de Gaza. Même la scène du supporter israélien qui crie qu'il n'est pas juif, laquelle est supposée être un document antisémite à charge, se retourne en réalité contre les propagandistes puisqu'elle permet de savoir qu'il a crié à l'assassinat des enfants palestiniens.

Rien ne permet de dire «qu'il y a eu dans les rues une chasse aux juifs». Des juifs d'Amsterdam ont-ils été visés ? Il s'agit de supporters israéliens, d'une équipe israélienne, agressés en tant que tels. On peut classer de même dans les non-dits, le silence médiatique occidental incroyable sur le fait qu'Israël, Etat situé au Proche-Orient, participe aux compétitions européennes. C'est donc une anomalie géographique. C'est la définition même de la colonie. C'est donc qu'Israël est étranger au Proche-Orient, qu'il est un élément de l'Occident. Quel aveu ! L'anomalie n'est même pas relevée, pire on n'y pense même pas en Occident. Le matraquage propagandiste sur la question y a fini par faire perdre le sens des choses, ou plus exactement le bon sens même.

Mais Israël et ses soutiens semblent, désormais, après le génocide de Gaza, pris à leur propre piège puisque d'évidence les équipes d'Israël ne sont pas la bienvenue dans les capitales européennes. Cela a été déjà le cas en septembre, en Belgique où le match Belgique-Israël a été annulé par la ville de Bruxelles pour «raisons de sécurité».

## TAGS, TIFO, «L'ANTISÉMITISME D'ATMOSPHÈRE»

**L**e 10 novembre, une manifestation de protestation des étudiants a lieu à l'Université de Lyon contre la visite de la présidente de l'Assemblée nationale française Mme Yaël Braun-Pivet aux cris de «Israël assassin», «Yaël complice». On se souvient que c'est elle qui avait exprimé, à l'Assemblée française, «son soutien inconditionnel» à Israël qu'elle visite le 20 octobre, pour lui exprimer ce soutien, et ceci en pleins massacres à Gaza

A l'Université de Lyon III, des tags ont été peints sur les murs, dénonçant ce «soutien inconditionnel». Ils rappellent le nombre de 40.000 morts, les milliers d'enfants tués à Gaza. C'est donc la stricte vérité. Mais il n'en faut pas plus aux médias pour y lire de «l'antisémitisme».

On suggère même que c'est parce que la présidente de l'Assemblée française est d'origine juive qu'elle est ainsi prise à partie. C'est ce qu'elle dit aussi.

Sur un plateau d'une chaîne d'information, un commentateur demande à un vice-président du CRIF en quoi ces tags peuvent être considérés comme spécifiquement antisémites? Il répond que «c'est l'intention qui est antisémite, car elle est de détruire Israël».

Dans la même veine, un autre argument de propagande a désormais cours, celui d'un «antisémitisme d'atmosphère». C'est dire le délire ambiant.

Dans le même contexte, le 8 novembre, un tifo, une immense banderole «Free Palestine» avait été déployée au stade du «Parc des princes» à Paris, pour un match du club PSG. Le tifo demandait la paix. Le

même vice-président du CRIF, interrogé aussi à ce sujet sur la même chaîne, refuse d'y voir un appel à la paix pourtant écrit en lettres géantes et il y perçoit, de nouveau, une volonté de détruire Israël à travers l'expression «Free Palestine» et le croquis, dessiné sur la tifo, d'une Palestine aux couleurs du célèbre foulard palestinien, le «keffieh».

## ISRAËL ET LES JUIFS

**O**n peut remarquer que le discours médiatique de propagande israélienne est porté de plus en plus, presque exclusivement par un personnel d'origine juive dans les médias mainstream. C'est le signe indirect d'un isolement de ce discours. Mais c'est aussi dangereux car cela aboutit, dans l'opinion, à un amalgame entre l'identité juive et le discours pro-Israël dans les moyens d'information. Beaucoup de juifs ont senti le danger et se sont démarqués de ce raccourci.

Les événements d'Amsterdam, bien que ce ne soit pas ici le cas d'un affrontement identitaire puisqu'ils concernent des supporters israéliens, en anticipent pourtant le danger. Tout le monde le sent, les juifs les premiers, qui sont effrayés par ces dérives dangereuses, qu'a accéléré le génocide de Gaza. On peut craindre qu'ils se multiplient un peu partout en Occident au détriment des communautés juives dans le monde. En d'autres termes, Netanyahu veut «mouiller» les juifs, tous les juifs et ses actes en sont d'autant plus néfastes.

Jacques Attali, brillant intellectuel lorsqu'il a l'audace de se détacher d'une certaine dictature communautaire et de lui dire quelques vérités, signalait déjà en 2007 «le déclin de la communauté juive dans le monde». Il écrit alors «Nous avons donc à affronter le fait, souligne-t-il, que la population juive est de plus en plus minoritaire, faible et en voie de disparition». En Europe, poursuit-il, «il y aura un jour, 3 millions de juifs et 50 millions de musulmans». Et il en conclut, «par rapport à cela, il faut tout faire pour que cette relation soit positive et non antagonique». Il liait même ce déclin à un «déclin intellectuel». (1)

Un mouvement de juifs antisionistes s'est développé de plus en plus aux Etats-Unis et en Occident.

## UN AUTRE MATCH, MAIS À PARIS

**A**près les incidents d'Amsterdam, le président Macron annonce, le 10 novembre, qu'il va assister au match France-Israël, qui doit avoir lieu le 14 novembre à Paris, «afin d'envoyer un message de fraternité et de solidarité après les actes antisémites intolérables» survenus à Amsterdam. Au CRIF (le puissant et influent Conseil Représentatif des Institutions Juives de France), le nom du président Macron avait été sifflé au cours du discours prononcé par le nouveau Premier ministre français qui était venu s'y présenter. Les médias, des personnalités politiques ont reproché vivement à Emmanuel Macron ses récentes critiques à l'égard de Netanyahu. Beaucoup interprètent donc l'annonce qu'il vient de faire par ces reproches et pressions exercés sur le président français, ainsi que comme une manière de ratrapper son absence à la manifestation contre l'antisémitisme, du 12 novembre 2023. C'est dire l'influence d'Israël sur la vie politique française.

Mais, Netanyahu est peu sensible apparemment au geste du président Macron. Le Premier ministre israélien demande aux supporters israéliens de ne pas assister au match pour leur sécurité, ce qu'ils avaient d'ailleurs anticipé. Netanyahu, comme les médias français pour cette occasion, par-

lent tour à tour de sécurité des Israéliens, puis de celle des «juifs de France». On ne sait plus à qui les consignes de sécurité données sont adressées. C'est une confusion, une assimilation, un amalgame permanents entre juifs et Israéliens et ensuite il est reproché aux autres de le faire. Le CRIF intervient sur cette rencontre de football qui va avoir lieu avec l'équipe d'un autre pays théoriquement autre que le sien, un pays étranger, Israël, et il insiste officiellement pour qu'elle ne soit pas reportée ou annulée en France. Et c'est lui, et les médias qui l'appuient, qui reprochent à ceux qui manifestent leur solidarité avec la Palestine «d'importer le conflit israélo-palestinien en France». Ne font-ils pas que cela, en permanence ? Et au bout de ces arguments, ils proclament que toute hostilité à Israël a un contenu antisémite.

## L'ACCUSATION D'ANTISÉMITISME, ARME ULTIME

**F**inalement on peut se demander pour quoi Israël, les médias et les hommes politiques qui lui emboîtent le pas, utilisent sans cesse l'argument de l'antisémitisme alors qu'Israël pourrait, comme tout Etat, comme tout pays, dénoncer l'hostilité de ses ennemis. La réponse est toute simple: c'est parce qu'Israël, et ses soutiens inconditionnels, n'ont pas d'autre argument.

Quel argument peut en effet permettre de justifier le génocide de Gaza, la colonisation de la Palestine, le martyre palestinien depuis plus de 7 décennies ?

Il faut donc que la propagande pro-israélienne transforme les victimes en coupables. A Amsterdam si les supporters israéliens ont été agressés, ce n'est pas parce qu'ils ont scandé des slogans monstrueux et agressé les premiers, mais c'est parce qu'ils sont juifs. Hamas et Hezbollah ne sont pas des organisations nationales, l'une palestinienne et l'autre libanaise, qui luttent contre l'oppression israélienne, ce sont des organisations terroristes antisémites qui veulent la destruction d'Israël. Les 15.000 enfants assassinés de Gaza aussi, des futurs antisémites. Les juifs antisionistes des Etats-Unis et ailleurs, aussi ! Les millions qui dénoncent, partout dans le monde le génocide à Gaza, aussi, tous antisémites ! Le monde est antisémite !

L'antisémitisme permet de tout expliquer et de ne rien expliquer. La rationalité des arguments de ceux qui dénoncent les crimes d'Israël est remplacée par l'accusation qu'il y a, tapi en eux, un sentiment vieux comme le monde, qui les habite, qui dirige leurs actions et dont ils n'ont pas peut-être conscience: la haine du juif, l'antisémitisme. L'argument de l'antisémitisme permet de placer la question israélienne hors du temps, hors de toute logique.

Refuser le génocide, accuser Israël de commettre des crimes contre l'humanité, est devenu un délit d'antisémitisme. Chaque critique d'Israël est devenue un crime. Le monstre a été sacré. L'Occident a abandonné Dieu mais il l'a remplacé par Israël. Israël est devenu un dieu, un dieu païen qui demande toujours plus de victimes, toujours plus de sang, toujours plus de sacrifices humains.

L'accusation d'antisémitisme remplace le rôle que jouait celle d'être apostat. Elle est destinée à terroriser les gens, à les empêcher de dire toute vérité sur les crimes d'Israël. Chaque vérité à ce sujet est devenue un blasphème. On projette même en France et aux Etats-Unis de faire une loi spécifique sur la question du rapport entre l'antisémitisme et l'hostilité à Israël. Les mots n'ont plus de sens. La liberté d'expression aussi. Israël, dans son délice meurtrier, veut entraîner tout l'Occident dans son sillage, et le faire retourner à l'Inquisition.

## Note

1- Jacques Attali : «Un avenir incertain » [https://akadem.org/sommaire/themes/vie-juive/vie-politique/enquetes-sociologiques/un-avenir-incertain-23-04-2007-6918\\_464.php](https://akadem.org/sommaire/themes/vie-juive/vie-politique/enquetes-sociologiques/un-avenir-incertain-23-04-2007-6918_464.php)

# De quoi rêvent nos riches ?

Par Derguini Arezki

## 1ère partie

**P**rocessus de travail et processus de production ne font qu'un, si l'on comprend dans le processus de travail le travail non humain. Nous confondrons donc dans ce texte travail et production et distinguons « travailleurs sans travail » (travailleur séparé de son produit, travail non indépendant) et « travailleurs producteurs ». Le travailleur sans travail ne dispose que de sa force de travail et ne porte que celle-ci au marché. Comme nous l'avons soutenu dans un texte précédent<sup>[1]</sup> on pourra décrire la société comme une association de « travailleurs sans travail » et de « travailleurs producteurs », et du point de vue de la propriété, comme une différenciation des travailleurs producteurs en travailleurs non-propriétaires, en travailleurs propriétaires et propriétaires non travailleurs. Rappelons que la séparation du travail et de la production par la propriété est une séparation historique, puisqu'au départ tous les travailleurs sont des travailleurs producteurs. L'échange (équivalent et non équivalent) et la compétition (violente et pacifique) décideront de la séparation.

Sous le régime de la propriété privée, la société institue un processus de répartition de la production dont elle socialise une partie. Le processus de répartition de la production distingue ce qui revient précisément à chaque individu et, en prélevant sur ce revenu, ce qui revient indifféremment à tout individu. Il y a une appropriation marchande et non marchande de la production. La production est une, mais l'appropriation est dueille.

L'appropriation non marchande de la production (services publics gratuits et universels), ce qui est obtenu sans être acheté par chacun, est appropriation dé-marchandisation d'une partie de la production marchande, d'une partie de ce qui est échangé et vendu. Pour la société, une partie de la production privée revient à tous indépendamment de leur contribution privée, une autre appartient à chacun selon sa contribution privée. Les appropriations peuvent se substituer l'une à l'autre, se compléter l'une et l'autre, simultanément, successivement, mais bien ou mal du point de vue de la production.

De quoi rêvent les riches ? Le monde entre dans une zone de tempêtes, une redistribution des cartes entre humains (occidentaux et non occidentaux) et entre humains et non humains (naturels et techniques) est en cours, en cours tumultueux. Penseront-ils entrer en guerre, abandonner la Terre ou la sauver en construisant une nouvelle paix ? Les grands riches poussent leur rêve plus loin : établir la société Argent sur une autre planète où tout s'achèterait et se vendrait ; d'autres, plus modestes, mais de plus en plus prédateurs, s'efforcent de continuer à régner sur leurs terres qui se dérobent pourtant sous leurs pieds.

Le monde a cessé de rêver, il est atteint dans ses profondes croyances, il ne sait plus que faire, que croire. Ce qu'il faudrait faire, il ne peut le faire. Le monde se désassemble, il en appelle à de grands hommes pour le rassembler. Les temps héroïques sont de retour. Il ne s'agit plus de raisonner, il s'agit d'agir et de voir ensuite. Il ne s'agit plus de dire, mais de faire. La cohésion sociale se fait moins

Dans ce texte nous allons considérer que tout est production et que toute production est travail, travail vivant et travail mort, travail humain et non humain.

**Les Chinois pensent que tout est énergie, et si nous considérons que le travail est énergie et savoir-faire, et que savoir-faire et énergie signifient économie, et que tout travail vise à économiser l'énergie, nous pouvons convenir de la définition selon laquelle tout est production, travail et énergie.**

généreuse. Le marché ne fait plus l'harmonie entre les étrangers. L'échange n'est plus indifférent à la personne, mais la défiance s'est accrue. Les tribus qui s'étaient endormies se réveillent. Le multi-alignement se généralise, les alliances sont de courte durée. Un nouveau monde dans un mouvement brownien se met en place. Se dessine comme une insoutenable polarisation du monde. D'un côté une partie de l'humanité poursuit son « décollage », s'abstient davantage, se déterritorialise et espère atterrir sur une nouvelle planète argent, une autre partie est rabattue sur terre, mais risque de s'écraser à l'atterrissement. Sa base d'atterrissement a disparu.

## AU SERVICE DE QUEL INTÉRÊT ET DE QUELLE PASSION ?

Car c'est des riches que dépend notre avenir, autrement dit du rapport des riches et des pauvres, du rapport de ceux que j'ai appelés « travailleurs sans travail » et des « travailleurs producteurs ». Les « travailleurs sans travail » étaient des « travailleurs producteurs » que l'accumulation du capital a expropriés, privés de leur travail indépendant. Ils ne sont plus que des employés soumis à la grâce de leur employeur. La société fabrique des riches qu'elle responsabilise ou déresponsabilise. La lutte de classes qui avait mis l'égoïsme avide dans cette classe et avait dispensé de ce sentiment la classe dominée et pensait par conséquent se défaire de ce sentiment en se défaissant de cette classe n'a pas réussi à se défaire de l'égoïsme et de l'avidité qui sont les caractères non d'une classe, mais de l'individu en général. Et nous savons que pour cet individu égoïste et avide, plus il en a, plus il en veut. Et puis, il y a la peur de la pauvreté qui fait que l'individu amasse et théâtrise sans égard pour les autres. Les pauvres veulent être riches, et sur ce fait les riches se déresponsabilisent des pauvres. Mais je ne dirai donc pas que les riches ne dépendent pas des pauvres. Les expropriations, le boycott existent, pour ne citer que cela. Le problème est donc celui des valeurs sociales qui sont cultivées, certaines conduisent à la dissociation, d'autres à la réunion. Mais entendons par valeurs, ce qui vaut, non pas des idées tout simplement, mais des idées à l'œuvre. Elles ne transcendent pas le cours des choses, elles arrivent à maturité dans le cours des choses et peuvent tourner comme toute chose en leur contraire. Elles sont les armes idéologiques d'une expérience.

L'idéologie libérale et la Science économique ont établi l'intérêt comme moteur de l'économie. « La Fable des abeilles, ou les vices privés font le bien public » que Bernard Mandeville a publié en 1705 est devenue un classique des sciences sociales. Et Adam Smith écrivait en 1776 dans la Richesse des nations que l'individu « est conduit par une main invisible à promouvoir une fin qui n'était pas dans ses intentions. En poursuivant son propre intérêt, il favorise souvent celui de la société

plus efficacement qu'il n'a réellement l'intention de le faire. » Et Albert Hirschman<sup>[2]</sup> dans son livre les Passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée (1977) fait même coïncider la naissance du capitalisme et de l'économie politique avec le remplacement des conflits entre passions par la poursuite de l'intérêt individuel.

Adam Smith dans cette citation fait abstraction de ce vers quoi guide cette main invisible : le service de l'industrie nationale. Sa critique du travail improductif se rapproche pourtant de la critique des rentiers par Keynes. Et elle ne fait pas oublier à Amartya SEN, lecteur d'A. Smith<sup>[3]</sup>, la place de la sympathie dans son écrit antérieur la théorie des sentiments moraux. Est amoral celui (le rentier) qui dessert l'intérêt de l'industrie nationale, est sympathique celui (l'industriel) qui la sert ; n'est pas amoral l'industriel qui en servant son intérêt personnel, sert l'intérêt national. Aujourd'hui, il faudrait parler d'industrie nationale dans le sens premier d'industrie, savoir-faire et autres savoirs collectifs. On n'éliminera pas le savoir-faire en réduisant l'industrie au produit marchand.

Ensuite, il faut dire que l'opposition entre intérêts et passions n'est pas aussi dichotomique que la pensée occidentale l'a longtemps supposé. Il y a de la passion dans l'intérêt, pour les uns c'est une passion pour le gain et le jeu, pour d'autres pour l'honneur et la gloire. On dira aujourd'hui pour la puissance, la notoriété et l'influence. De même, il y a de l'intérêt dans la passion. Pierre Bourdieu s'efforcera de montrer qu'il n'y a pas d'intérêt désintéressé, mais n'ira pas jusqu'au point de soutenir qu'il y a des intérêts passionnés. Et il est facile de voir en ces temps tourmentés, combien le langage des passions s'est substitué à celui des intérêts. L'intérêt se passionne comme il se montre chez les Blancs (mais pas seulement) menacés de déclassement. Sont alors rappelés à la rescousse les dichotomies entre rationalité et irrationalité, croyance et savoir par les classes dominantes pour disqualifier les soulèvements populaires. Les qualificatifs de populistes et de démagogues pleuvent alors sur les passionnés. Passion et raison ne sont pas dichotomiques, ils sont complémentaires et substituables. Il y a des passions raisonnées (l'intérêt dompte les passions dans l'esprit du capitalisme chez Hirschman) et des intérêts passionnés. Les passions raisonnées sont celles où la passion s'éteint avec leur satisfaction raisonnée, et les intérêts se passionnent quand ils ne sont pas insatisfaits de manière raisonnée, la passion reste vive. « Le cœur a ses raisons que la raison ... n'ignore pas »<sup>[4]</sup>, qu'elle ne peut ignorer, dans tous les cas.

## L'INDIVIDU ET SES ATTACHEMENTS

C'est donc de manière générale le problème du rapport de l'individuel et du collectif qui est posé : la main invisible ne guide plus l'individu, en fait le mar-

ché national et son organisation ; l'intérêt ne raisonne plus les passions, il ne se retrouve plus en fait dans l'intérêt collectif. Depuis les Lumières qui magnifient en quelque sorte la pensée grecque pour éléver la nouvelle noblesse (la « noblesse de robe ») et déchoir l'ancienne (la « noblesse d'épée »), le rêve de la société est celui de l'autonomisation de l'individu. La société s'organisant autour du triptyque : individu, marché et État. Avec les premières révolutions industrielles et la formation des armées industrielles, le processus d'individualisation s'effectue dans le processus de différenciation des sociétés en classes et en nations. Avec les dernières révolutions marquées par une tertiarisation et une globalisation de l'économie, le processus d'individualisation atteint son acmé, le rêve d'autonomisation de l'individu est à son faîte. Ses anciens appuis et cadres se défont, les producteurs ne produisent plus pour leur nation, les dissonances entre les groupes sociaux se multiplient.

Dans la société occidentale, le rapport de Dieu à l'individu est d'abord un rapport d'identité de Dieu et du Pape, puis de Dieu et du monarque, puis de Dieu et de l'individu. De la soumission de l'individu à Dieu et au Pape, puis au monarque, on passe à l'émancipation de l'individu vis-à-vis des puissances terrestres humaines et non humaines. L'individu maître de son destin. Une croyance confortée par le cours, le progrès de l'histoire, de la croissance. On distingue alors parmi les humains, en leurs parties extrêmes, ceux qui rêvent de devenir des dieux sur leurs propres terres et ceux qui rêvent d'un paradis sur terre ou/et dans l'au-delà. On pourrait dire passion du pouvoir à un bout et passion de la vertu, de la bienfaisance à un autre. L'individu a toujours un paradis comme horizon d'attente. Sa transfiguration moderne prend les figures du bonheur et de l'économie du bien-être. Ceux qui ont prétendu que la raison pouvait faire descendre le paradis céleste sur terre, et voulait tout lui soumettre, ont mélangé Ciel et Terre et du mélange en ont fait un petit enfer. Ceux qui prétendent que leur raison passionnée de Dieu peut en faire comme des dieux deviennent mystiques ou fous s'ils ne s'assagissent pas. Entre ces deux extrêmes, comme dit le président français Macron, naviguent des herbivores, des carnivores et des omnivores dont le destin se joue de leur dispute pour la place dans la chaîne alimentaire.

A suivre

### Notes

[1] *La tentation de Mars. Le Quotidien d'Oran du 02-03-04 novembre 2024.*

[2] *The Passions and the Interests. Political Arguments for Capitalism before its Triumph* [1977] (traduit en français en 1980).

[3] *Amartya Sen Reading Adam Smith*. Franz F. Eiffe. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/18386318.2010.11682153>

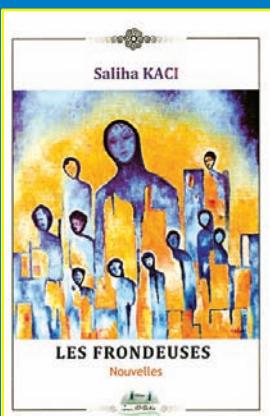
[4] Antonio R. Damasio, *L'Erreur de Descartes. La raison des émotions*. Odile Jacob, 2006.

## VIE(S) ET CRI(S) DE FEMME(S)

média tic

Par Belkacem Ahcene-Djaballah

Livres



**LES FRONDEUSES.**  
*Recueil de nouvelles de*  
Saliba Kaci. Dar El Qobia  
Editions, Alger,  
180 pages. 1.100 dinars



qu'importe le flacon pourvu qu'il y ait du sens. Et, il y en a : On a la redécouverte de la personnalité, passant de la femme soumise à la femme révoltée. On a la jeune fille et sœur souffre-douleur en symbiose avec rien qui s'oppose à l'incompréhension des hommes de son environnement. On a le désir d'indépendance et les retrouvailles d'un amour abandonné. On a la liberté et le mal-être. On a la révolte d'une femme «rangée». On a l'histoire d'une femme qui perd la vue mais, qui retrouve la «vérité». On a la revanche de la femme «divorcée». On a... On a...

Toutes des personnages qui bousculent, qui happent, qui peuvent faire grincer les dents, mais qui, parfois directement et même brutalement et à grands cris, disent leurs quatre vérités sur leur vie.

**L'Auteure :** Enseignante, prof de français au lycée (Tizi Ouzou)

**Extraits :** «Elle peine à garder un travail stable. Jeune, encore désirable et seule ! Ingrédients parfaits pour être une proie facile ; des prédateurs masculins lui ont fait fuir d'alléchantes occasions d'emploi. Une femme seule, c'est la putain qui cherche à plaire à tous les coins de rue» (p 30), «Une mère sans wali, sans tuteur masculin, non, non, ça ne se fait pas, c'est même dangereux ! Un monde dédié au culte d'une suprématie soigneusement construite» (p 31), «Je vis dans ce pays ensillé dans la vase de la prospérité rentière... des humains se tuent à construire un rideau de fer bien cimenté séparant les genres. Un peu comme dans cette cité sans majuscule où j'évo-

16 nouvelles. Toutes basées sur les vies et les cris de femmes algériennes. Jeunes filles, étudiantes, travailleuses, femmes au foyer, femmes abandonnées ou célibataires, avec ou sans enfants... presque toutes non pas totalement malheureuses mais souhaitant un autre sort que celui qui leur semblait tracé d'avance dans une société encore pas totalement ouverte à l'émancipation de la femme. Société des campagnes ou des villes... celle des jeunes ou des moins jeunes, celle des exclues du système éducatif ou celle des «cadres» formées sur les bancs de l'Université. «Rien, ni personne n'est épargné, même avec affection ou affliction» (J. Brenot, préface)

16 nouvelles écrites avec engagement et passion, ce qui nuit quelque peu au style. Mais

ter» leur visage. Durant la décennie noire, elles ont, par centaines de milliers, activement et résolument dénoncé l'obscurantisme quitte à le payer de leurs vies... et ce, sans «flouter» leur visage.

Hélas, une fois la souveraineté nationale restaurée et une fois la barbarie terroriste vaincue, elles se sont retrouvées face à une régression notoire et irréversible par rapport aux acquis que l'on croyait pérennes et exemplaires. Pourquoi ?

La voie pour s'en sortir ? une éducation transversale à la citoyenneté et de la formation de l'Homme algérien... au dialogue et au débat.

**L'Auteur :** Né à Skikda le 17 mars 1953. Docteur en psychologie clinique (Constantine et Lille 3/France). Déjà auteur d'un ouvrage : «Violences algériennes», chez Koukou Editions 2019.

**Table des matières :** Introduction/Première partie : L'Algérienne dans la citoyenneté : Entre la volonté officielle et la réalité, analyse des chiffres/Deuxième partie : L'Algérienne hors des droits citoyens, la question sensible du code de la famille à l'origine de la référence juridique dueille en Algérie/Troisième partie : La citoyenneté pleine et entière des Algériens est au cœur de la problématique de la modernisation, de la société, de la construction de l'Etat national démocratique et citoyen et du développement national/Conclusion

lue, une ville en mal de reconnaissance» (p 76), «L'un devait d'être performant physiquement et l'autre de fournir la preuve de sa chasteté, de sa pureté, de son honneur ! Tous les deux en mission...» (p 131), «Ironie du sort, un prénom d'une reine berbère (Tinhinan) qui ne m'a pas porté chance... j'avais tout fait sauf régner sur ma vie ! Une vie de réquisition...» (p 145).

**C Avis** Une vie de femme en Algérie ? Pas facile ! Libre dans son enfermement, enfermée dans sa liberté. Des nouvelles qui font le tour de la question. Qui démontrent et encouragent en même temps.

**Citations :** «On a beau s'éloigner de chez soi, on finit toujours par revenir et reposer les pieds là où tout a commencé» (p 45), «Les anciens nous ont légué ce précieux trait tant vanté par nos contemporains : il ne faut pas parler pour ne rien dire, il faut aller dans la discussion vers l'essentiel ! Éviter tous les excès. L'essentiel, la dignité humaine ! Donner sans rien attendre. Epuisée...» (p 50), «C'est beau, un homme qui pleure» (p 73), «On nous bassinait avec un passé glorieux qui nous empêchait de nous projeter ! Résultat des courses ? Un passé constamment réchauffé, un présent sacrifié et un futur fantasmé !» (p 78), «Un attrait physique féminin au plus haut point peut disparaître et laisser place à un basculement dans le néant» (p 105), «La rupture est la bienvenue lorsqu'elle autorise la lumière intérieure à s'allumer» (p 115)

**Extraits :** «Depuis le début des années quatre-vingt, un nouveau discours religieux a fait irruption dans la société algérienne et y a pris une place très importante. Ce n'est plus du tout la religiosité cultuelle traditionnelle de nos lieux, c'est un discours religieux extrêmement politisé structurant une vision sociétale quasi totalement dominée par la pensée religieuse» (p 64), (...)

«La société algérienne est livrée, depuis au moins trois décennies, à la lutte entre les courants du modernisme occidentaliste et universaliste, ceux de l'islamo-nationalisme et ceux de l'islamisme politico-religieux supranational, «Oummiste»...» (p 139), (...)

**Avis** Un essai réussi. Des vérités sur la société algérienne, défense et illustration de la femme algérienne.

**Citations :** «L'âge d'or du statut social des Algériennes est incontestablement la guerre de libération nationale» (p 29), (...), «La problématique de la femme en Algérie est fondamentalement sociétale» (p 129), «L'homme algérien est coincé dans une posture mentalement perverse, structurée dans l'incohérence» (p 131), (...)

**Extraits pour rappel. Fiche de lecture complète in** [www.almanach-dz.com/bibliothèque/dalmanach-dz.com/population](http://www.almanach-dz.com/bibliothèque/dalmanach-dz.com/population). Publié le 21 novembre 2013.

## Les influenceurs ou la médiocrité en ligne



Par Mustapha Aggoun

Les réseaux sociaux, particulièrement Facebook, ont modifié en profondeur la manière dont nous consommons l'information, les idées et les opinions. Cette transformation a également engendré une prolifération d'influenceurs dont l'impact est souvent sujet à de vives critiques, notamment en raison de la subjectivité, du manque de transparence, voire de la médiocrité des contenus qu'ils produisent. Derrière l'apparence séduisante de conseils ou de divertissements se cachent parfois des motivations moins nobles, conduisant à des dérives qui questionnent non seulement l'authenticité de ces influenceurs, mais aussi la crédibilité de ceux qui les suivent aveuglément.

La subjectivité est au cœur de ce débat. Les influenceurs, tout en revendiquant une certaine liberté d'expression, jouent souvent sur des biais émotionnels pour attirer et retenir l'attention de leur audience. Cette subjectivité, loin d'être inoffensive, peut orienter les comportements et les opinions de manière subtile, voire insidieuse. En jouant sur les émotions, en exagérant ou en distordant la réalité, ces figures publiques parviennent à convaincre des milliers, parfois des millions de personnes, sans avoir à justifier de leurs propos. Cela soulève une question cruciale : où s'arrête la liberté d'expression et où commence la manipulation ?

Le mensonge, quant à lui, est une forme de manipulation encore plus pernicieuse. Sous couvert d'influence, certains n'hésitent pas à propager des informations fausses ou biaisées, souvent dans un but purement commercial. Les partenariats rémunérés non divulgués, les publicités déguisées et les informations tronquées sont autant de pratiques qui alimentent un écosystème de tromperie. Loin de servir un quelconque idéal d'éducation ou d'enrichissement intellectuel, ces influenceurs cherchent avant tout à maximiser leur audience et, par conséquent, leurs gains financiers. Ce glissement vers une forme de marchandisation de l'information rend difficile de discerner ce qui est sincère de ce qui est purement mercantile.

La médiocrité constitue un autre aspect regrettable de ce phénomène. Au lieu de promouvoir des contenus enrichissants, basés sur des faits ou des réflexions profondes, beaucoup d'influenceurs se complaisent dans la superficialité. Qu'il s'agisse de vidéos de divertissement vide de sens ou de conseils pseudo-scientifiques sans fondement, ces contenus finissent par diluer la qualité des échanges sur les réseaux sociaux. Ils abreuvent les utilisateurs de banalités et d'idées préconçues, renforçant ainsi une culture de l'instantanéité et de la gratification immédiate au détriment de la réflexion critique et de l'apprentissage. Cette médiocrité a malheureusement des répercussions plus larges sur la société, en abaissant le niveau général de discernement et en créant une confusion entre ce qui est valable et ce qui ne l'est pas.

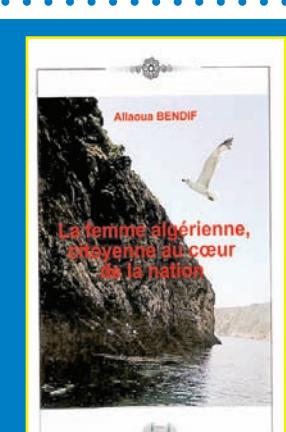
Ce qui est encore plus préoccupant, c'est l'ascension de certains influenceurs vers des positions d'autorité ou de reconnaissance sociale, malgré l'absence de compétences ou de valeurs solides. Dans un monde où la visibilité est souvent perçue comme un gage de légitimité, il est désolant de constater que certains individus, dont l'ascension reposent uniquement sur leur habileté à capturer l'attention, finissent par être nommés à des postes de responsabilité ou de prestige. Cette situation pose de graves questions quant aux critères de mérite et de reconnaissance dans notre société. L'influence numérique, qui devrait rester un outil de communication, se transforme ainsi en une passerelle vers des sphères de pouvoir autrefois réservées à ceux qui avaient démontré des compétences et des connaissances réelles.

Face à cette situation, il est plus que jamais nécessaire de faire preuve de discernement. Il ne s'agit pas de rejeter en bloc tous les contenus présents sur les réseaux sociaux, mais plutôt d'apprendre à différencier le vrai du faux, l'authentique du fabriqué, le qualitatif du médiocre. Cette vigilance est indispensable pour éviter de se laisser entraîner dans une spirale de désinformation, de manipulation émotionnelle et de conformisme. Les réseaux sociaux sont des outils puissants, mais ils nécessitent une utilisation éclairée, avec un sens critique aiguisé.

Faire confiance à son propre jugement est essentiel. Trop souvent, les utilisateurs des réseaux sociaux se laissent séduire par l'apparence d'expertise ou de popularité de certains influenceurs sans prendre le temps de vérifier les informations ou de confronter les points de vue. Pourtant, l'accès à l'information est aujourd'hui plus facile que jamais, et il n'est plus excusable de se laisser piéger par des discours fallacieux. La vérification des faits, la consultation de sources multiples et la réflexion personnelle doivent redevenir des réflexes dans la consommation des contenus en ligne. Il ne faut pas oublier que, derrière chaque post, chaque vidéo, il y a des intérêts qui ne sont pas toujours en faveur de l'épanouissement intellectuel ou moral du public.

Ce qui est profondément regrettable dans ce tableau est que la société accorde de plus en plus de valeur à l'apparence et à la notoriété numérique plutôt qu'au contenu et à la profondeur des idées. L'essor des influenceurs montre à quel point la forme a pris le dessus sur le fond. Si cette tendance n'est pas remise en question, elle risque de créer une génération qui valorise la superficialité au détriment de la profondeur, la réactivité au détriment de la réflexion, et la célébrité au détriment de l'expertise.

La question de l'influence sur les réseaux sociaux est une question de responsabilité, non seulement de la part des créateurs de contenu, mais aussi des consommateurs. Il revient à chacun de se protéger contre la subjectivité biaisée et les mensonges, de rester attentif aux tentatives de manipulation et de ne pas céder à la médiocrité ambiante. C'est un défi de taille dans un monde où les réseaux sociaux dominent une grande partie des interactions humaines, mais c'est aussi une exigence indispensable pour préserver une société où l'information reste au service de la vérité, de la liberté de pensée et du bien commun avant et après tout.



**LA FEMME ALGÉRIENNE, CITOYENNE AU COEUR DE LA NATION.**  
Essai de Allaoua Bendif, Editions El Qobia, Alger 2023, 165 pages, 800 dinars

C'est un fait connu et reconnu, les Algériennes ont toujours été fidèles et très engagées lors des grands rendez-vous de l'Histoire du pays. Déjà, bien avant le déclenchement de la guerre de libération nationale, les noms lumineux et éclairés de combattantes existent en grand nombre.

Durant la révolution armée, sans attendre un quelconque décret ou une fatwa, elles ont participé, par millions, activement à la révolte populaire en tant que soutien ou en tant que combattante, les armes à la main... tout en préservant la plupart du temps la famille et l'honneur... et ce, sans «flou-

**anep**  
المؤسسة الوطنية للإتصال، النشر والإشهار  
Entrepris Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité

Vente en ligne de nos ouvrages  
[store-anep.poste.dz](http://store-anep.poste.dz)

Livraison dans les bureaux de poste des 58 Wilayas

[www.anep.dz](http://www.anep.dz)

Anep Groupe

ANEP - Gratuit - Le Quotidien d'Oran 14/11/2024

انتم  
 تخفيضات  
 -30%  
 خلال المعرض الدولي للكتاب  
 قصر المعارض - الصنوب البحري - جناح C

anep

anep

ANEP - Gratuit - Le Quotidien d'Oran 14/11/2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
تحت رعاية وزارة إقتصاد المعرفة والمؤسسات الناشئة والمؤسسات المصغرة  
ووزارة الشباب والرياضة والمرصد الوطني للمجتمع المدني  
وتحت إشراف  
مديرية الشباب والرياضة لولاية بسكرة  
 وبالتنسيق مع  
المركز العلمي التقني للمناطق القاحلة عمر بن حبّاوة وجامعة محمد خير بسكرة

جمعية بسكرة تقرأ الثقافية

AI FOR STARTUPS  
الذكاء الاصطناعي  
للمؤسسات الناشئة

تطبيقات الذكاء الاصطناعي - الأعنان السينمائي - زيادة الأعمال  
بيان تمويل ومرافقه أصحاب المشاريع المبتكرة

01-30 NOV 2024  
BISKRA

OUR PARTNERS :

anep

Biskrareads07@gmail.com biskra.reads\_07 biskra.reads\_07

ANEP - Gratuit - Le Quotidien d'Oran 14/11/2024

## «Village scientifique» de Dayet Morsli Le wali ordonne la finalisation du cahier des charges

J. Boukraa

Le projet du «Village scientifique» autour de la zone humide Dayet Morsli, connue sous le nom Sebkha, a été au centre d'une réunion présidée mardi par le Wali d'Oran. Lors de cette réunion, il a pris connaissance d'une présentation détaillée de cette initiative et a donné des instructions claires pour finaliser le cahier des charges, afin de permettre un démarrage rapide des travaux. Placé sous la responsabilité de la Direction des travaux publics, le projet vise à transformer cette zone naturelle en un espace unique en

Algérie, regroupant des installations scientifiques, culturelles et récréatives. Le «Village scientifique» comprendra des espaces verts et de détente, ainsi que cinq bâtiments principaux dédiés aux activités de recherche et d'enseignement, qui accueilleront des professeurs, chercheurs et étudiants venant des différentes universités algériennes. À côté de ces infrastructures scientifiques, le site proposera aussi des zones commerciales et sportives, offrant un espace multifonctionnel et attractif pour les visiteurs. Sur le plan architectural, le village se distinguera par une conception inspirée du patrimoine oranaïs, intégrant

## Projets de développement à Ain El Bia Des directives pour livrer les travaux dans les délais

K. Assia

En vue d'améliorer le cadre de vie des habitants de la daïra de Béthioua, plusieurs projets de développement local ont été inspectés, avant-hier mardi, lors d'une sortie sur site effectuée par les élus de l'APC de Ain El Bia. Une visite qui a permis de s'enquérir du taux d'avancement de nombreux projets lancés et surtout de rappeler par la même les directives données par le wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, quant au respect des délais de livraison. Ainsi, la première halte a été effectuée dans le centre de Ain El Bia où la délégation, composée des représentants de la daïra de Béthioua et des élus de Ain El Bia a inspecté le projet d'installation de chauffage dans les écoles Kharroub Charef et Ben Grinet Fateh, de quoi répondre aux attentes des parents d'élèves et du corps enseignant et améliorer ainsi les conditions de

scolarisation des élèves dans les établissements scolaires. Autre projet également lancé est celui lié à la réalisation d'un réseau d'assainissement des eaux usées dans le centre de Ain El Bia, un projet ambitieux et d'utilité publique. Dans le quartier de Haï Es-Salem, les responsables ont inspecté les travaux de réhabilitation de l'école primaire Dahab Ahmed et l'aménagement de deux classes en une cantine au sein du même établissement. L'occasion était aussi de se rendre à l'école Mohamed El Aid Khelifa où des travaux d'aménagement de deux classes en une cantine sont lancés. Outre le secteur de l'éducation, les élus ont inspecté le projet de réfection de la chaussée. En effet, toutes ces opérations lancées visent à améliorer le cadre de vie des habitants de sorte que des directives ont été données pour que ces projets soient achevés et livrés dans les délais, indique-t-on. Dans les villages de Ayayda et Che-

## Récifs artificiels RO2 du port d'Oran Deuxième phase de mise en place des modules en béton



Cifs artificiels. Ce projet de récifs artificiels RO2 vise à soutenir la biodiversité marine de la baie en créant des habitats favorables à la reproduction et au développement de nombreuses espèces aquatiques. L'installation de ces structures permet de restaurer et d'enrichir l'écosystème marin tout en soutenant les activités de pêche durable pour les communautés locales. La mise en place des récifs artificiels présente

des avantages multiples, notamment en créant des zones de protection contre l'érosion côtière et en renforçant les zones de reproduction des poissons, ce qui est essentiel pour la pérennité de la ressource. La coopération entre l'Algérie et le Japon à travers la JICA a permis de bénéficier d'une expertise technique de pointe pour assurer le succès de ce projet ambitieux.

J. Boukraa

### Port d'Oran

## Plus de 14.400 comprimés psychotropes saisis, deux individus arrêtés

Les éléments de la brigade de la lutte antistupéfiants de la sûreté d'Oran, en collaboration avec les services de la police aux frontières du port d'Oran, ont réussi à déjouer une tentative de mise sur le marché d'une quantité de 14.460 comprimés psychotropes de marque Ecstasy. Deux individus activant au sein d'un réseau de trafic international de drogue ont été arrêtés. Cette opération a été effectuée au

port d'Oran, lors du contrôle des passagers en provenance de la ville espagnole Almeria de sorte que la fouille d'un véhicule a permis aux policiers de découvrir une quantité de 14.460 comprimés psychotropes dissimulés dans des petits sachets. Le propriétaire du véhicule a été arrêté et conduit au siège de la brigade pour le complément de l'enquête. Poursuivant leurs investigations et après avoir avisé le procureur de la République près le tribunal d'Oran, les enquêteurs ont pu identifier son complice. Ce dernier a été arrêté et un montant de 190 millions de centimes en plus de 60 euros ont été saisis à l'issue de cette opération. Les mis en cause seront présentés au tribunal pour trafic international de drogue, atteinte à l'économie nationale et à la santé publique.

K. Assia

## Formation des enseignants récemment recrutés Cérémonie de remise des diplômes à l'Université d'Oran 2

J. Boukraa

gramme de formation complet. Ce programme combinait des formations en présentiel et en ligne, couvrant des domaines variés tels que les technologies de l'information et de la communication, les méthodes pédagogiques avancées ainsi que des sujets de pointe comme l'intelligence artificielle, les entreprises émergentes et l'intelligence émotionnelle. Des formateurs issus de différentes universités, ainsi que des cadres du ministère de l'Enseignement supérieur, ont pris part à ce programme. La cérémonie de remise de diplômes, qui a marqué la fin de ce programme de formation, a été un moment fort pour les enseignants, les dirigeants de l'université et les autres parties prenantes, soulignant l'importance de l'investissement dans la formation continue et l'innovation pédagogique. L'Université d'Oran 2 poursuit sa quête d'excellence en évoluant vers une université de quatrième génération, «Université 4.0», ce qui en fait l'une des 22 universités nationales à adopter des méthodes d'enseignement modernes.

## Mise en danger de la vie des usagers Le chauffeur du bus G3 arrêté par la police

Suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux faisant état d'une altercation entre un chauffeur de bus de transport en commun G3 et les usagers de sorte que ce dernier a pris la fuite à bord de l'autobus en mettant la vie de ces derniers en danger, les éléments de la voie publique relevant de la sûreté de la wilaya d'Oran sont parvenus à intercepter le bus en question. En effet, l'exploitation de la vidéo a permis aux enquêteurs de localiser ce bus qui relie El Barki au quartier de Médina Jedida et d'arrêter également le chauffeur. Ce dernier a été transféré vers les locaux de la police et une enquête a été ouverte.

K. Assia

## CHU Une nouvelle technologie laser au service de chirurgie urologique

Le service de chirurgie urologique et de la transplantation rénale du Centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran Dr Benzerdjeb vient de se doter d'un équipement de laser de haute technologie de 100 watts. Cette avancée médicale majeure a été marquée par une intervention chirurgicale réussie réalisée sur un patient souffrant d'un cancer de la vessie. Ce patient, originaire de la wilaya de Mascara, a pu bénéficier, mardi, des techniques chirurgicales innovantes rendues possibles grâce à l'introduction de ce laser. Sous la direction du Professeur Ben Atta Mahmoud, responsable du service, une équipe médicale et paramédicale a mené une intervention complexe et délicate, spécifiquement conçue pour traiter les cancers de la vessie, une pathologie souvent difficile à traiter. L'utilisation de ces équipements laser permet une

J. Boukraa

### ILS NOUS ONT QUITTÉS HIER

MERZOUGUI Aïcha, 51 ans, EL Hamri  
SI AHMED Fatih, 69 ans, Terrain le Bon  
CHEBAH Sohbi, 87 ans, Oran  
RAHMANI Habib, 79 ans, Akid Lotfi

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

#### 12 jounada el oula 1446

El Fedjr 06h10	Dohr 12h48	Assar 15h38	Maghreb 18h01	Icha 19h21
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Tissemsilt

### Des projets pour renforcer la Santé

*Des projets en cours de réalisation relevant du secteur de la santé dans la wilaya de Tissemsilt entreront en service prochainement, selon le wali, Fethi Bouzaid.*

Dans une allocution lors de la troisième session ordinaire de l'Assemblée populaire de la wilaya pour l'année 2024, le chef de l'exécutif local a indiqué que ces projets avancent à un rythme accéléré, citant notamment le projet d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Lardjem et une polyclinique dans la commune de Bordj Bounaama.

M. Bouzaid a également souligné que des travaux de réhabilitation de

six dispensaires implantés dans les communes de Theniet El Had, Sidi Abed, Sidi Slimane, Melaab, Maacem et Ammari, "sont en cours d'achèvement".

Concernant les autres projets du secteur, actuellement au stade des procédures administratives et techniques et dont le lancement des travaux est prévu prochainement, le wali a cité un hôpital de 240 lits dans la commune de Tissemsilt, un autre de

120 lits dans la commune de Theniet El Had, ainsi qu'une polyclinique dans la commune de Layoune.

Il a également fait savoir que le secteur a bénéficié de l'acquisition de deux tables de radiologie numérique financées à partir du budget de la wilaya, ainsi que de trois appareils d'anesthésie et quatre réservoirs de stockage d'oxygène de 5.000 litres au profit des établissements publics hospitaliers de la wilaya.

## Sidi Bel-Abbès

### Le DGSN préside une cérémonie de sortie de promotion de policiers

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a présidé, mercredi à Sidi Bel-Abbes, la cérémonie de sortie de la 27e promotion d'agents de police à l'Ecole de police Tayebi Mohamed, baptisée du nom du martyr du devoir, le brigadier de police Mechi Kouider.

A cette occasion, il a inspecté la promotion sortante et assisté à la prestation de serment des diplômés, avant de procéder à la remise des grades aux lauréats.

Dans son allocution, le directeur de l'Ecole de police Tayebi Mohamed, le Contrôleur de police Boutira Rachid, a indiqué que "cette promotion est composée de 920 agents de police ayant suivi une formation juridique, professionnelle, technique et physique, axée sur le respect de l'éthique policière, des droits de l'Homme, des libertés publiques et des lois de la République, en plus d'une formation pratique dans les différents services opérationnels des directions de

Sûretés de wilayas". M. Boutira a également mis l'accent sur l'importance accordée par la DGSN à la formation, dans le but d'améliorer les performances des agents de police, de fournir des services de qualité aux citoyens, d'assurer la sécurité des personnes et des biens, ainsi que d'améliorer les méthodes de formation et d'apprentissage scientifique.

Le responsable a également appelé les nouveaux agents à adhérer aux valeurs nobles, à adopter une conduite irréprochable, à faire preuve d'intégrité et à respecter le secret professionnel.

La cérémonie a été marquée par des démonstrations sportives et de combat (arts martiaux) effectués par les diplômés, ainsi que des exercices illustrant les missions de la police sur la voie publique, conformément au code de la route, en plus de la présentation d'armes et d'équipements utilisés lors des interventions.

Le brigadier de police, martyr du

devoir national, Mechi Kouider, dont la promotion porte le nom, a rejoint les rangs de la Sûreté nationale en 1978.

Il est tombé en martyr en accomplissant son devoir national, le 11 juillet 1993 dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes. La famille du martyr Mechi Kouider a été honorée à cette occasion par le Directeur général de la Sûreté nationale.

Par ailleurs, lors de la deuxième et dernière journée de sa visite à Sidi Bel-Abbes, le DGSN a procédé à la pose de la première pierre pour la construction de 100 logements promotionnels aidés (LPA) et de 12 logements de type promotionnels libres, destinés aux fonctionnaires de police.

Le délai de réalisation de ces logements, dont le programme est supervisé par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de Sidi Bel-Abbes, est fixé à 24 mois maximum, a-t-on noté.

## Saïda

### Un projet de logements lancé

Un projet de réalisation de 300 logements promotionnels aidés (LPA) a été lancé dans la wilaya de Saïda, selon l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Ce quota de logements, dont la concréétisation est supervisée par l'OPGI et le délai de livraison fixé à 18 mois, est en cours de construction sur deux sites localisés dans le quartier Dhar Cheikh de la ville de Saïda, a-t-on indiqué.

Le Directeur général de l'OPGI de Saïda, Abderrahmane Djabri, a inspecté en début de semaine, les chantiers de réalisation de ces logements où il a donné des instructions aux entreprises chargées de la réalisation et aux bureaux d'études pour accélérer le rythme des travaux, de renforcer les chantiers en mains-d'œuvre et de respecter les normes de qualité.

Pour rappel, 478 LPA ont été attri-



bués, durant l'année écoulée, aux souscripteurs éligibles à cette formule de logement dans la ville de Saïda.

La direction du logement recense un programme total de logements de type promotionnel aidé et

participatif social dans la wilaya de Saïda de 6 715 unités, dont 3.461 ont été réalisées, 1.062 sont en cours de réalisation et le restant est en phase de lancement, a-t-on rappelé de même source.

## Relizane

### Un mort et sept blessés dans un accident de la route

Une personne est décédée et sept autres ont été blessées dans un accident de la route survenu mercredi, dans la commune d'El H'madna, ont indiqué les services de la Protection civile de la wilaya.

L'accident s'est produit sur la route nationale RN4, au niveau de la localité de "Bourokba" (commune d'El

H'madna), suite à une collision impliquant quatre voitures et un camion, causant le décès d'un nourrisson âgé d'un an et des blessures de différents degrés de gravité à sept autres personnes, âgées de 37 à 70 ans, a précisé à l'APS, le chargé de communication, le lieutenant Abbas Khamallah. Les éléments de la Pro-

tection civile sont intervenus pour prodiguer les premiers soins aux blessés, avant de les évacuer vers la polyclinique d'El H'madna et transférer le corps de la victime à la morgue du même établissement de santé. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

## Wilayas de l'Ouest

### La Protection civile lance une campagne de don de sang



Les services de la Protection civile dans les wilayas de Mascara, El Bayadh, Aïn Témouchent, et Naâma ont lancé, mardi, une campagne de don de sang ciblant les agents et les cadres des différentes unités et centres de ce corps d'intervention.

Dans la wilaya d'Aïn Témouchent, environ 900 éléments de la Protection civile ont participé à cette campagne de don de sang, a fait savoir le directeur local de la Protection civile, le lieutenant-colonel Mourad Bensalem.

Le wali d'Aïn Témouchent, Mabrouk Ould Abdennabi a donné le coup d'envoi de l'opération à l'unité principale de la Protection civile, avant d'inspecter, à cette occasion, les différentes équipes d'intervention.

A Naâma, cette initiative, qui a débuté dans l'unité principale du chef-lieu de wilaya, ainsi que dans les unités secondaires de Mechria et d'Aïn Sefra, a attiré un grand nombre de cadres et agents de la Protection civile.

Cette campagne de trois jours mobilise d'importants moyens humains et matériels et prévoit la participation de plus de 700 agents et cadres de la Protection civile dans les différentes communes de la wilaya.

Le capitaine Medjahed Slimane, chef du service Prévention à la direction de la Protection civile de la wilaya, a affirmé que tous les moyens ont été mobilisés pour la collecte de sang dans les meilleures conditions, notamment par la mobilisation des médecins et des équipements nécessaires à cette action humanitaire initiée en collaboration avec les services hospitaliers de la wilaya.

## Mascara

### Deux dealers arrêtés

**Belkecir Mohamed**

À la suite d'une perquisition opérée dans une maison, les gendarmes ont découvert dans une cachette un sachet contenant 114 grammes de kif et 5 capsules de psychotropes. Deux individus sont accusés ces substances auprès des jeu-

# COMMUNICATION

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET VILLE**  
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION**  
**IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA**  
**N° Identification Fiscale 099829066206233**

## AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° : 39/2024

Pour la maîtrise d'œuvre (études et suivi) pour la réalisation des 164/2000 logements publics locatifs avec VRD au niveau du pôle Aboula à Ain Fares en lot unique

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 8-Wilaya de Mascara, lance un Avis de Concours National d'Architecture Restreint N° : 39/2024 pour la maîtrise d'œuvre (études et suivi) pour la réalisation des 164/2000 logements publics locatifs avec VRD au niveau du pôle A boula à Ain Fares en lot unique.

### ELIGIBILITE DES CANDIDATS

#### A-Capacités professionnelles

Pour les architectes agréés, justifier :

- 1- L'agrément en cours de validité.
- 2- Statut En Cas De Société (SCP).

#### Pour les bureaux d'études publics, justifier :

-L'agrément en cours de validité pour les bureaux d'études publics nationaux est exigé.

**B-Capacités techniques :** disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :

#### Moyens humains :

01 Un chef de projet architecte ou Ingénieur ou master en G.C ou bâtiment ayant une expérience égale ou supérieure à 03 ans.

A Justifier par le CV, le diplôme, CASNOS,CNAS et l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité pour le premier architecte (gérant de BET).

**C-Références professionnelles :** Ayant déjà conçu et suivi durant les Cinq (05) dernières années au moins deux projets classés à la catégorie « B » ou un projet classé à la catégorie «C». A justifier par des attestations de bonne exécution (étude et suivi) délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnées de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études et suivi, .... etc), ces attestations doivent portés la catégorie.

#### D-Capacités financières

Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 10.000.000,00DA

Il s'agit du chiffre d'affaire moyen des quatres (04) meilleures bilans des cinq (05) dernières années (2019-2020-2021-2022-2023), justifié par les bilans financiers des quatre (04) meilleures années (2019-2020-2021-2022-2023), déposés auprès des services impôts

Le dossier d'appel d'offres sera retenu contre un paiement de deux mille dinars algériens 5 000.00 DA, auprès de la Direction Générale de l'Office de Promotion Et De Gestion Immobilière De La Wilaya De Mascara Sis à la cité des 44 logements rue Sidi Kada Belmokhtar -zone 08-Mascara.

Les offres à remettre par les soumissionnaires dans le cadre de ce concours comprennent :

5. **dossier de candidature à remettre dans un délai de Dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis :** avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges - instructions aux soumissionnaires.
2. **L'offre technique :** avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
3. **L'offre de prestations :** avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.
4. **L'offre financière :** avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.

### Lieu, date et heure limite de dépôt des offres

- Les offres sont obligatoirement déposées auprès de l'OPGI de Mascara, cité des 44 logements rue Sidi Kada Belmokhtar -zone 08-Mascara
- Les offres adressées par voie postale ne seront pas acceptées.
- Toute offre reçue après l'expiration des délais de dépôt des offres fixés par l'avis de concours sera écartée et/ou renvoyée au concurrent sans qu'elle ne soit ouverte.
- La date de dépôt des dossiers de candidatures est fixée le : ..... à 13H00 le 10ème jour à compter de la date de la première (1ère) publication du concours.
- La date d'ouverture des plis est fixée le : ..... à 13H00.
- La durée de préparation des offres technique, de prestations et financière et de (20 jours), à compter de la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), portées dans l'avis de presse et la lettre d'invitation des candidats présélectionnés.
- Toutefois, l'OPGI de Mascara à toute latitude de proroger le délai de dépôt des offres.
- Les offres devront être cachetées dans une enveloppe intérieure et dans une enveloppe extérieure anonyme, l'enveloppe extérieure portera de façon apparente, au dessous de l'adresse de l'OPGI, l'inscription suivante :

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION  
ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MASCARA**  
**« SOUMISSION A N'OUVRIRE QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET  
D'EVALUATION DES OFFRES »**

## AVIS DE CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N° : 39/2024

Pour la maîtrise d'œuvre (études et suivi) pour la réalisation des 164/2000 logements publics locatifs avec VRD au niveau du pôle A boula à Ain Fares en lot unique

l'ouverture, en séance publique, des plis du dossier de candidature, intervient, à la date et à l'heure du dernier jour du délai de préparation des offres y afférentes, à 13h00.

### Validité de l'offre

Le délai de validité de l'offre est égal à la durée de préparation des offres cumulée, augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres technique, prestations et financière.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivante.

**LE DIRECTEUR GENERAL**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE SIDI BEL ABBES**

**DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS**  
**NIF : 228.224.29.54**

10 NOV 2024

## AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

### AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°167/2024

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Sidi Bel Abbès Lance un avis d'appel d'offre national ouvert pour :

LA REALISATION D'UN COLLEGE TYPE B7/300R EN REMPLACEMENT DU COLLEGE FRERES HAMZAUI A LA COMMUNE DE RAS EL MA WILAYA DE SIDI BEL ABBES

(En lots séparés).

**Lot 01 : BLOC PEDAGOGIQUE + ADMINISTRATION + LOCAUX TECHNIQUES + BACHE A EAU + POSTE TRANSFORMATEUR.**

**Lot 02 : BLOC AUDITORIUM + BLOC SANITAIRE + DEMI-PENSION + VRD Tranche (01).**

**Lot 03 : BLOC LOGEMENT DE FONCTION+ VRD Tranche (02)+TERRAIN DE SPORT+VESTIAIRES.**

**NB : Les soumissionnaires peuvent participer dans un lot ou plus et ils peuvent également obtenir un lot ou plus à condition qu'ils présentent les moyens matériels et humains distincts pour chaque lot.**

#### Conditions d'Eligibilité

Pour que leur offre soit recevable, les soumissionnaires doivent apporter

##### Lot 01 :

-le certificat de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal valide le jour d'ouverture.

- La qualification exigée est la 04 et plus secteur bâtiment principal, valide le jour d'ouverture.

-Le soumissionnaire doit présenter au minimum 02 attestations de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-Le chiffre d'affaire du soumissionnaire moyen des 03 dernières années doit être supérieur ou égale à 120.000.000,00 Da

##### Lot 02 :

-le certificat de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal valide le jour d'ouverture.

- La qualification exigée est la 03 et plus secteur bâtiment principal, valide le jour d'ouverture.

-Le soumissionnaire doit présenter au minimum 01 attestations de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-Le chiffre d'affaire du soumissionnaire moyen des 03 dernières années doit être supérieur ou égale à 65.000.000,00 Da

##### Lot 03 :

-le certificat de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal valide le jour d'ouverture.

- La qualification exigée est la 03 et plus secteur bâtiment principal, valide le jour d'ouverture.

-Le soumissionnaire doit présenter au minimum 01 attestations de bonne exécution délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

-Le chiffre d'affaire du soumissionnaire moyen des 03 dernières années doit être supérieur ou égale à 32.000.000,00 Da

#### COMPOSITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES :

##### A / LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPRENDRA :

une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

- une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire

- les statuts pour les sociétés ;

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;

- tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats et des soumissionnaires:

- capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification, le cas échéant.

- le certificat de qualification et de classification professionnel de l'entreprise valide relevant du secteur bâtiment principal :

- la qualification exigée est la 04 et plus secteur bâtiment principal pour lot 01 et la 03 et plus pour lot 02 et lot 03.

NB/ statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale

- Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans :

Les bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années établis et vises par un comptable agréé ou commissaire au compte et visés par les services d'impôts ou C20.

- Attestation des comptes sociaux 2023.

- Registre de commerce électronique légalisé par CNRC territorialement compétant.

- Copie de la carte d'immatriculation fiscale

- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier valide le jour d'ouverture.

- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.

- Les moyens humains doivent être justifiés par la déclaration annuelle des salariés 2023 ou trimestriels ou mensuelle 2024.

- L'encadrement technique doit être justifié par diplômes de réussite + les affiliations individuelles CNAS datée pendant le trimestre de l'avis d'appel d'offre.

-CNAS, CASNOS, CACOBATH valide le jour d'ouverture.

- liste des moyens matériels, accompagnée par des pièces justificatives (cartes grises + attestations d'assurances valide le jour de l'ouverture des plis pour le matériel roulant, rapport expertise de l'année de soumission pour le matériel non roulant établi par un expert agréé par l'état ou un huissier de justice, et le bail de location pour le matériel loué ou contrat de matériel en leasing valide le jour de l'ouverture.

-attestations de bonne exécution de projets, délivrée par les différents maîtres d'ouvrages publics de même nature des travaux.

##### B / L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- le présent cahier des charges original paraphé par le soumissionnaire sur toutes ses pages, signé, cacheté et daté

annexe de ses spécifications techniques avec précisions des délais de réalisation avec la mention «du et accepté».

- la déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire ;

- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé dans l'article 23 du présent cahier des charges, et ce, en application des dispositions de l'article 53 et 112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

##### C / L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- la lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée et datée.

- le bordereau des prix unitaires dument signé par le soumissionnaire.

- le devis quantitatif estimatif dument remplis, signé par le soumissionnaire.

-planning des travaux

Si les circonstances le justifient, le service contractant peut aussi, demander dans l'offre financière, et ce, conformément à l'article 112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

- le sous-détail des prix unitaires (SDPU)

- le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED).

Ainsi que tout renseignement ou document permettant de contrôler les couts de revient des prestations objet du présent marché, et ce, conformément à l'article 79 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics

#### PRESENTATION DES OFFRES:

Voir l'article 15 du PRESENT CAHIER DES CHARGES

Les plis doivent être parvenus à la direction des équipements publics à MAKAM EL CHAHID.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre sur la presse Nationale ou le BOMOP ou le portail des marchés publics. Si ce dernier jour correspondant au dépôt des offres et d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation sera prorogée au jour ouvrable suivant et à la même heure.

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière se fera le même jour conformément aux dispositions des articles 96,112 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 70,71, 72, 159,160, 162 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics

L'ouverture des plis des dossiers de candidatures, des



■ Location appartement, 2<sup>e</sup> étage, d'une maison, 200 logts Es-Senia : hall, cuisine, salon, chambre, wc, douche, débarres, terrasse, au calme – Contact : 0781.94.73.80

■ Loue appartement en plein centre-ville à la rue Lamartine, à deux pas du Front de mer, au rez-de-chaussée. Idéalement pour bureau pour profession libérale. Prix 03 millions non négociable. Tél : 0770.08.92.01

■ Arzew appartement à louer, F3, 1<sup>e</sup> étage, sans vis-à-vis, bon voisinage. Plateau (face Kios Aasti, -Tél : 0540.04.85.55

## VILLAS

■ Vends villa, 115 m<sup>2</sup>, R+2, à Kara 2, Senia, Px : 2,3MD nég / MM, 325 m<sup>2</sup>, R+1, top, C/V, côté Béranger Px : 3,5 MD nég – Villa 360 m<sup>2</sup>, 2 faç, R+1, au vieux Canastel – Vds T4 : 177 m<sup>2</sup>, 25<sup>e</sup> Mobilart – B.A 0553.04.38.07

■ Loue/vds 2 immeubles ville nouvelle, Oran ,1<sup>e</sup> 2 F3. Etage : F2 chaque étage, commercial ou habit / 2<sup>e</sup> M. Maître 1<sup>e</sup> étage 5P, sanit, cuis, terrasse, 2 F, actés + L/F – Tel : 0770.86.94.02 - 0696.90.68.28

## LOCAUX

■ Loue local 150 m<sup>2</sup>, bien aménagé, avec sanitaires, 3 rideaux idéal pour dépôt, bureau, etc.. à Milléum, Oran B.A 0553.04.38.07

■ Loue local de 86 m<sup>2</sup> avec 2 rideaux et vitrine, aménagé, à Belgaïd, en face mosquée Machallah. Tél : 0558.79.43.27 - 0557.48.10.84

■ Vends un local commercial de 32 m<sup>2</sup>, acté, , au 226 logements, les Plateaux, à Arzew, idéale pour bureau ou profession libérale / Tél : 0770.08.92.01

## TERRAINS

■ Terrain à vendre à Boufatis (w. d'Oran), centre du village à 20 mn d'Oran : 3500 m<sup>2</sup>, deux entrées – Tél : 0771.80.60.21

## REMERCIEMENTS

*La famille BOUMAZZA d'El Hamri remercie chaleureusement toutes les personnes, familles amis et voisins qui ont compati, de près ou de loin, à leur douleur suite au décès d'El Hadj BOUMAZZA Djillali Ould KAHOUL, décédé le 10/11/2024.*

إنا شهاده وننا إلينه راجعون

## PENSÉE

*A mon très cher père BELGAÏD Driss Papa cela fait trois années depuis que la vie a voulu que tu emprunes une nouvelle route. Ton départ fut précipité et a été un immense choc pour moi. Quand ton cœur s'est arrêté de battre, le mien s'est brisé en mille morceaux. Tu manques à ma vie où tu y as laissé un grand vide et une nostalgie douloureuse. Mes prières sont toujours avec toi. Je prie Dieu chaque jour et chaque nuit pour accorder la paix éternelle à ton âme pour qu'elle vive heureuse dans Son Paradis Divin.*

Ta fille Ghizlane

## CONDOLÉANCES

Le Président-directeur Général, les membres du conseil d'Administration et le collectif de la SPA ORAN-PRESSE « Le Quotidien d'Oran » présentent leurs sincères condoléances à leur ami et frère Nouri KOUFI, à la suite du décès de sa mère et l'assurent de leur profonde compassion.

Puisse Dieu Le Tout-puissant accueillir la défunte en Son Vaste Paradis.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

### WILAYA D'ORAN

### DAIRA D'ES SENIA

### COMMUNE D'ES SENIA

N° TEL : 041.56.64.66/ 041.56.64.67

## ERRATUM

Le président de l'assemblée populaire communale, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'adjudication relative à :

### L'ATTRIBUTION DE L'ADJUDICATION DE LA LOCATION DES SITES DESTINÉS À L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE .

paru le 09/04/2024 dans le quotidien *الشباب*, et le 14/04/2024 dans le quotidien :

LE QUOTIDIEN D'ORAN "que l'attribution de l'adjudication, est comme suit ,

N°	soumissionnaire	sites	observation
01	BUS MEDIA	11 sites portant les numéros : 08-13-21-23-33-36-37-38-39-41-42.	Meilleur offre Loyer ; 1.977.500.00. da/an

Fait à Es senia le :.....

Le président de A.P.C.

## الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA D'ORAN  
NIF : 099831019295905

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°86/2024

### REALISATION D'UN LYCEE TYPE 1000 AU NIVEAU DU SITE 1600+1200 LPL A SIDI EL BACHIR-COMMUNE DE BIR EL DJIR WILAYA D'ORAN (HABITAT INTEGREG 2024) EN LOT UNIQUE

#### A-PARTIE FERME :

- A-1 Bloc Pédagogique +Administration +Amphithéâtre +Sanitaire
- A-2 VRD +Locaux Technique +Mur de Clôture

#### B-PARTIE CONDITIONNELLE :

- B-1 Bloc Logement de Fonction +Salle de Sport

En application de l'article 82/2 du décret présidentiel N° 15/247 du 20-09-2015 concernant code des marchés publics et délégation de service public, la direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres N°86/2024 cité en haut lancé dans les quotidiens nationaux en langue Arabe et en langue étrangère en date du 14/10/2024, il a été convenu ce qui suit:

ENTREPRISE	Montant de la soumission en TTC	Montant après correction en TTC	DELAI	OBS
DAHAM HICHEM NIF: 179310100212256	Partie ferme 339 731 160.30 DA TTC Partie conditionnelle 120 241 289.00 DA TTC Montant global 459 972 449.30 DA TTC	Partie ferme 339 767 752.80 DA TTC Partie conditionnelle 120 241 289.00 DA TTC Montant global 460 009 041.80 DA TTC	12 mois	Offre moins disant 70.33 Pts/100

Conformément de l'article 82/2 du décret présidentiel N° 15/247 du 20-09-2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public,tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Oran dans les 10 jours qui suivent la publication du présent avis d'attribution dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Conformément de l'article 82/2 du décret présidentiel N° 15/247 du 20-09-2015 portant réglementation des marchés publics, les entreprises sont invitées au cours des trois (03) jours qui suivent la parution du présent avis d'attribution à se rapprocher de la direction des Equipements Publics de la Wilaya d'Oran afin de connaître le résultat de l'évaluation des offres techniques et financières.

## LA DIRECTRICE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
Wilaya d'El Deyadh

Direction des Ressources en Eau  
Service de l'Assainissement  
N° : 4120/ASS/...../DRE/2024

2024/...../.....

A MONSIEUR LE GERANT :

De L'entreprise Des Grands Travaux Publics Et Hydraulique « ELMIR AEK »

- Béchar-

## MISE EN DEMEURE N° 02

— Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et délégation du service public.

— Vu Arrêté du 23 Rabie Ethani 1432 correspondant au 28 mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.

Sur la base du marché N° 93/SG/2024 visé par le comité des marchés publics wilayas le 15/08/2024 et l'ordre de service du 04/09/2024 pour la réalisation Lot n°01 : Réhabilitation et extension du réseau d'assainissement à travers le quartier El Anasser.

— Vu le non-respect de la mise en demeure N°01 sous N°413/s.a/2973/d.r.e/2023 du 28/10/2024 publier dans les journaux Echo d'Oran et Addawri en date du 31/10/2024.

— Vu l'absence des moyens humains et matériels suivant le cahier des charges.

— Vu l'absence du dossier technique et certificat de conformité des matériaux du chantier.

— Vu le retard de commencement des travaux et le retard dans la régularisation des autorisations de voirie et le manque de l'assurance du chantier.

Une deuxième mise en demeure est adressée à l'entreprise EGTPH - ELMIR AEK - BÉCHAR -, de régulariser l'assurance du chantier conformément à la réglementation en vigueur et rattraper le retard considérable dans le lancement des travaux.

— Pour un délai de Cinq (05) jours à compter de la première publication de cette mise en demeure dans les journaux national ou le BOMOP. Faute de quoi, une résiliation à tort sera prise par l'administration adressée à l'entreprise. il sera fait l'application à l'entreprise des mesures coercitives prévues dans le marché et par la réglementation en vigueur

## LE DIRECTEUR

•2

**21.05 Cash investigation**



Présenté par Elise Lucet

Alors que le gouvernement Barnier veut soumettre une nouvelle loi à son sujet en 2025, le magazine s'interroge sur la place de l'immigration dans l'économie française. Les étrangers extra-communautaires représentent 5 % de la population active en 2021. Mais, dans certains secteurs essentiels comme l'hôtellerie-restauration, les services à la personne ou encore le BTP, ils sont bien plus nombreux.

**TMC**

**21.25 Retour vers le futur 2**



Film de science-fiction - Etats-Unis - 1989

Avec Michael J. Fox, Elisabeth Shue, Christopher Lloyd, Lea Thompson  
En 1985, Marty McFly a retrouvé le présent et un repos bien mérité. Mais son vieil ami Doc, un physicien excentrique mais génial, surgit à nouveau au volant de sa machine à remonter le temps. Cette fois, Doc entraîne son jeune protégé en l'an 2015. Marty se retrouve nez à nez avec son propre fils, sur le point de commettre un hold-up qui risque de l'envoyer en prison pour le restant de ses jours.

**TF1**

**21.10 Star Academy**



Saison 12 - Episode 6

Présenté par Nikos Aliagas  
L'aventure continue pour les heureux artistes en herbe de la Star Academy lors du sixième prime de la saison. C'est une nouvelle fois l'occasion de montrer le fruit de leur travail et de leur apprentissage. Les nominations font également partie du programme. Quatre candidats ont déjà quitté l'aventure. Qui sera le prochain pour qui se fermeront les portes du château de Dammarie-lès-Lys ?

•2

**21.05 Astrid et Raphaëlle**



Série policière - France - Belgique - Suisse - 2024

Saison 5 - Episode 3/8 : Mandala  
Avec Sara Mortensen, Lola Dowaere, Benoît Michel, Jean-Louis Garçon  
Maxime Rivière, un ami du commissaire Bachert, est victime d'un cauchemar récurrent concernant d'un meurtre du moine tibétain. Astrid fait le lien avec le meurtre non résolu du lama Tulku Lingpa, le 20 mai 1996, dans un monastère en Île-de-France.

•3

**21.05 La fille dans les bois**



Téléfilm policier - France - 2021

Avec Carolina Jurczak, Antoine Duléry, Agnès Soral

Appelée en urgence au chevet de sa sœur, Jeanne, 27 ans, retourne chez leur oncle Eric, où elle s'était pourtant bien jurée de ne jamais revenir. Sur son lit de mort, Céline lui fait un terrible aveu : depuis 15 ans Youssef est emprisonné à tort pour le meurtre de Julie, l'amie d'enfance de Jeanne.

**CINE + PREMIER**

**20.50 Le pont des espions**



Film d'espionnage - Etats-Unis - 2015

Avec Tom Hanks, Mark Rylance, Victor Verhaeghe, Amy Ryan

En pleine guerre froide, la CIA confie à James Donovan, avocat spécialiste des assurances, la défense d'un espion soviétique. Contre toute attente, l'homme de loi n'est pas de paille et refuse, quoiqu'il lui en coûte, de sacrifier les droits de son client, promis au peloton, sur l'autel d'un patriotisme dévoyé. Son art de la négociation va lui permettre de bâti un pont entre l'Est et l'Ouest.

**JEUDI**

•6

**21.10 Le meilleur pâtissier**



Saison 13

- Le chocolat dans tous ses états !

Présenté par Laëtitia Milot, Cyril Lignac, Mercotte

Cette semaine, le chocolat s'invite à la table des candidats qui rivalisent à nouveau de technique et de créativité le temps de trois épreuves. Après avoir créé un animal totem, ils essaient de reproduire une création pâtissière du chef de l'hôtel parisien Cheval Blanc, Maxime Frédéric.

**CANAL+ GRANDECRAN**

**21.04 Passengers**



Film de science-fiction - Etats-Unis - Australie - 2016

Avec Jennifer Lawrence, Chris Pratt, Michael Sheen, Laurence Fishburne

Le vaisseau spatial Avalon traverse l'espace à destination de la planète colonie Homestead II. A son bord, 258 membres d'équipage et 5000 passagers, placés en hibernation, le temps d'un très long voyage de 120 ans.

**CANAL+**

**21.10 The Chef, la série**



Série dramatique - Grande-Bretagne - 2023

Saison 1 - Episode 1/4

Avec Vinette Robinson, Emma Bakare, Aïne Rose Daly

Après la crise cardiaque d'Andy et la fermeture du restaurant Jones and Sons, Carly a ouvert le Point North. Liam, son principal partenaire financier amène à dîner d'importants hommes d'affaires qui pourraient investir dans l'établissement. En cuisine, Johnny, un jeune commis, effectue ses premiers pas parmi l'équipe.

**RTL9**

**20.55 Le maître du jeu**



Thriller - Etats-Unis - 2003

Avec John Cusack, Gene Hackman, Dustin Hoffman, Rachel Weisz

Trois ans après l'assassinat de son mari et de onze de ses collègues sous les balles d'un tueur fou, Celeste Wood espère que soient sanctionnés les fabricants d'armes impliqués dans ce tragique fait divers. Décidé à gagner ce combat, l'avocat de la plaignante, Wendall Rohr est un homme pétant de principes généreux, un modèle de probité et de courtoisie sudiste.

•3

**VENDREDI**

**CANAL+ BOX-OFFICE**

**21.00 Aquaman et le royaume perdu**



Film fantastique - Royaume-Uni - Etats-Unis - 2023

Avec Jason Momoa, Patrick Wilson, Yahya Abdul-Mateen, Amber Heard

Aquaman tente par tous les moyens de sauver la ville sous-marine d'Atlantis et le reste de la planète d'une catastrophe imminente. Afin de minimiser les dégâts, il devra s'efforcer de forger une alliance difficile avec un allié improbable.

**CANAL+**

**21.10 Un p'tit truc en plus**



Comédie - France - 2024

Avec Clovis Cornillac, Marc Riso, Mayane-Sarah Baze

Juste après avoir cambriolé une petite bijouterie, Paulo et son père, surnommé La Fraise, cherchent à prendre la fuite. Seulement, ils s'étaient garés sur une place réservée aux handicapés et leur voiture part à la fourrière.

**ACTION**

**20.50 American Nightmare 5 : Sans limites**



Thriller - Etats-Unis - Mexique - France - 2021

Avec Tenoch Huerta, Josh Lucas, Leven Rambin, Cassidy Freeman

Adela et son mari Juan habitent au Texas, où ce dernier travaille comme aide à l'écurie des Tucker, une famille fortunée. Lorsque Juan impressionne le patriarche de la famille, Caleb, la situation suscite la jalouse du fils, Dylan. Le matin suivant la Purge, une bande de meurtriers masqués vient lancer une attaque contre les Tucker.

•3

**21.05 Qui m'aime me suive !**



Comédie - France - 2019

Avec Daniel Auteuil, Catherine Frot, Bernard Le Coq, Vanessa Paric

Gilbert et Simone pensaient couler des jours paisibles en étant à la retraite, dans le sud de la France. Cependant, il n'en est rien. Alors qu'Étienne, le voisin et amant de Simone, le manque d'argent, mais surtout l'aigreur permanente de Gilbert s'accumulent, cela pousse Simone à fuir le foyer. Gilbert prend alors conscience qu'il est prêt à tout pour retrouver sa femme.

**CINE + FRISSON**

**20.50 Les dents de la mer 2e partie**



Film de suspense - Etats-Unis - 1978

Avec Roy Scheider, Lorraine Gary, Murray Hamilton, Jeffrey Kramer

Quatre ans après la première attaque de requin dans la station balnéaire d'Amity, deux plongeurs photographiant une épave de bateau sont attaqués et dévorés par un autre grand requin. Le cauchemar re-commence pour la population alors que la ville s'apprête à inaugurer un nouveau complexe hôtelier visant à relancer le tourisme.

**CINE + PREMIER**

**20.50 Gangster Squad**



Film policier - Etats-Unis - 2013

Avec Sean Penn, Ryan Gosling, Emma Stone, Giovanni Ribisi

A Los Angeles, en 1949, le gangster Mickey Cohen fait une fois de plus une démonstration de force à l'intention de ses concurrents de Chicago. Pendant ce temps, le sergent John O'Mara délivre une jeune femme des griffes des sbires de Cohen, attirant vers lui l'attention du chef Parker, qui lui demande de créer une équipe secrète pour lutter contre Mickey Cohen.

Bélier 21-03 au 20-04

Pour être à la hauteur de vos ambitions, consolidez vos acquis. Attention vous jouer un mauvais tour sur le plan financier et vous fragiliser.

Taureau 21-04 au 21-05

Bonne résistance nerveuse. Vous devriez songer à améliorer votre hygiène de vie.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Personne ne résiste à votre sourire ! Vous obtiendrez rapidement ce que vous voulez en étant aimable.

Cancer 22-06 au 22-07

Votre moral sera en hausse. Attention aux risques de contagion, vos défenses immunitaires sont en baisse.

Lion 23-07 au 23-08

Vous aurez de l'énergie à revendre et pourrez abattre beaucoup de travail. Vos efforts seront récompensés.

Vierge 24-08 au 23-09

Lorsque vous vous engagez, vous devez aller jusqu'au bout. Vous ne pouvez pas abandonner un projet de groupe.

Balance 24-09 au 23-10

Ne nous laissez pas entraîner dans un projet risqué juste pour sortir de votre routine.

Scorpion 24-10 au 22-11

Il arrive un moment où il faut savoir mettre le point final. Toute révision de votre travail serait superflue. Vous avez des idées plein la tête.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Vous avez besoin de changement. Mais commencez progressivement, allez-y par petites touches.

Capricorne 22-12 au 20-01

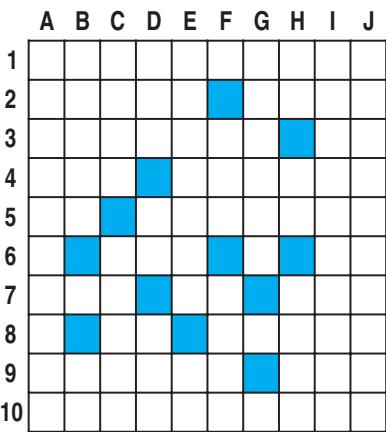
Vous n'accédez pas encore au bonheur sentimental parce que vous y mettez de la mauvaise volonté.

Verseau 21-01 au 18-02

Quelle vitalité ! Vous vous sentez en pleine forme. Journée exceptionnelle !

Poissons 19-02 au 20-03

On pourra vous proposer de prendre de nouvelles responsabilités. Réfléchissez avant de prendre une décision. Si vous faites machine arrière, vous perdrez en crédibilité.



## Horizontalement:

- Plus fortes que les autres.
- Excéda.
- Panthère des neiges.
- A fini de faire le carabin ! Berge.
- Impair anglais.
- Anguille de mer.
- Hors de gamme.
- Tel quel.
- Centre précis.
- Fit un rapport.
- Les affaires ! Scène du temps passé.
- Grosse caisse.
- Crouton.
- Se fait des cheveux ! Jamais comme avant !
- Pin's alors !

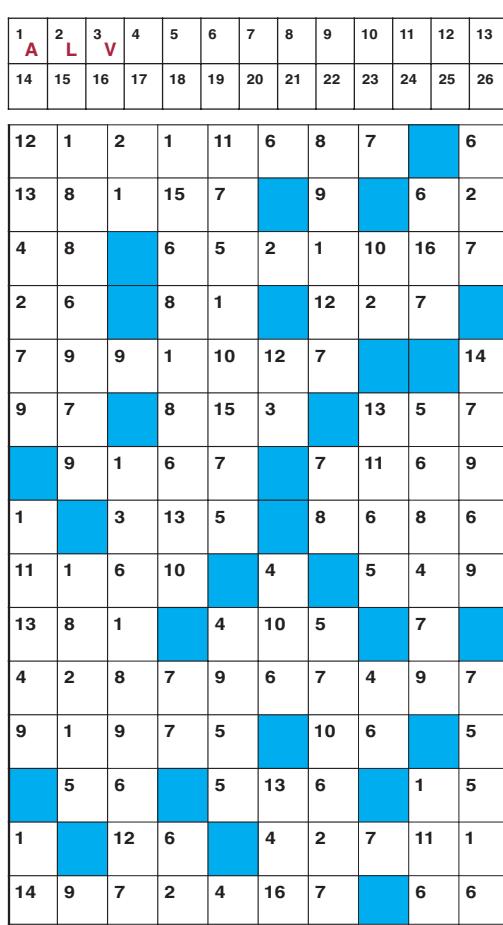
## Verticalement:

- A quelque chose à cacher.
- Commis.
- En trop et pas assez.
- Bassin pour... mouiller ! Se dit entre autres.
- Balle de service. Compris.
- Il en fait des cônes !
- Son dix vaut zéro. Rentrées dans le rang.
- Accès du personnel. Fait une parade.
- Scars à la mère.
- Préposition.
- Bruit d'enfer.
- Point isolé.
- Mettrent de côté.
- Fait dans les vieux tissus.



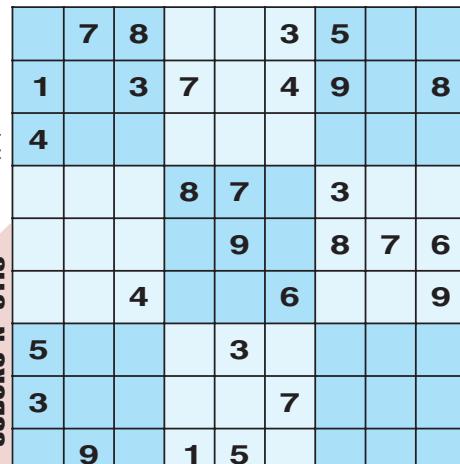
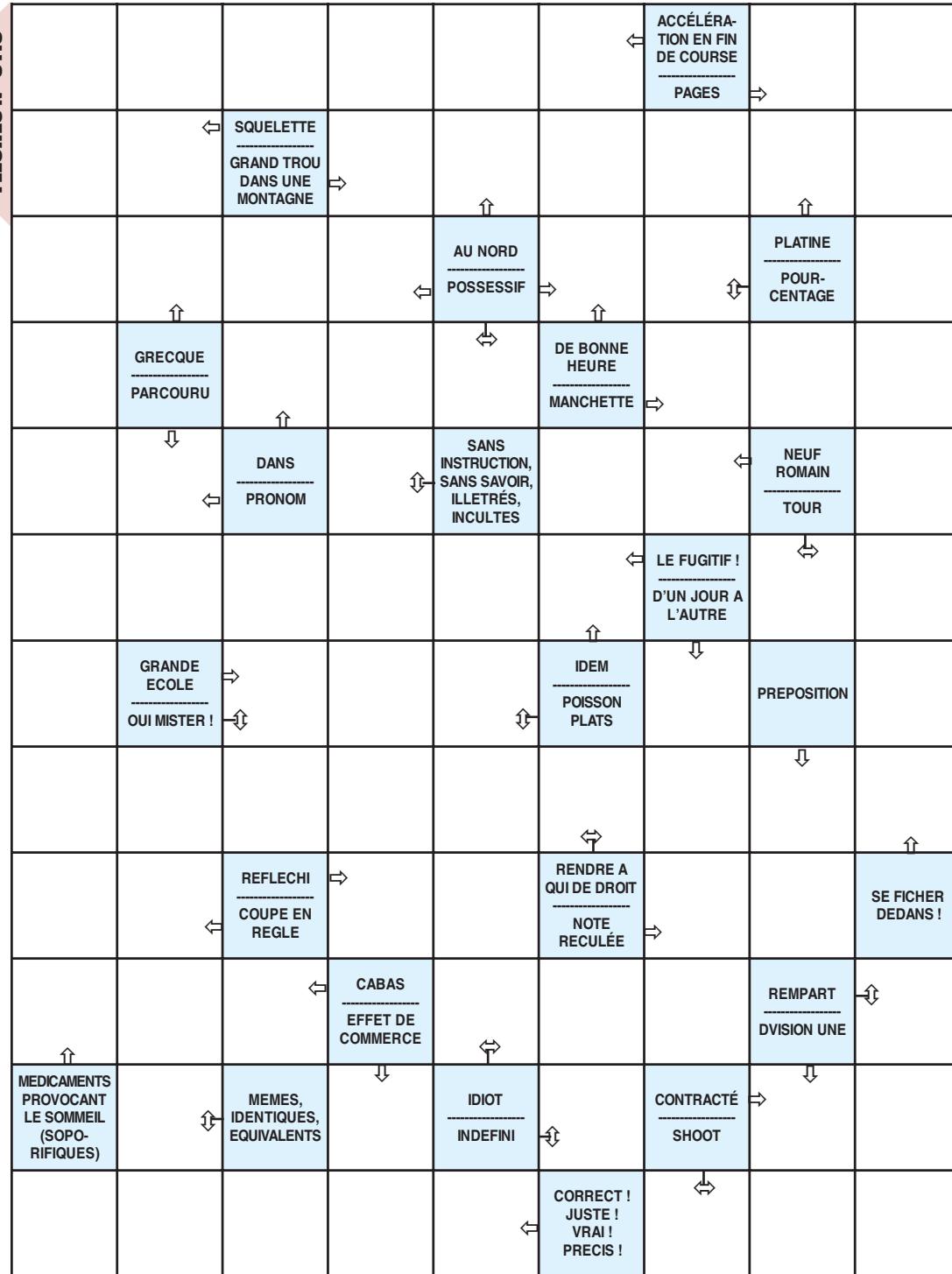
ALLIGATOR – AMICALEMENT – ANIMER – AVEU – CARESSE – CHANSONNETTE – CHARITABLEMENT – COUFFIN – COURBATURE – CROSSE – DEMISSION – DEROGATION – DOUTE – ENNEMI – EPIER – ETERNUEMENT – GROUPEUR – JOUTE – KILO – MARC – MASSE – MINOIS – MODE – MOTIF – PARI – POLITESSE – PORCHE – QUALITÉ - RADE – REGIE – REPARATION – ROSEE – TRACE – TRITURER – VALEUR – VIDE.

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :  
 - Mon 1er est un tonneau.  
 - Mon 2e enfila.  
 - Mon 3e est un agent de liaison.  
 Mon tout est un engras naturel.

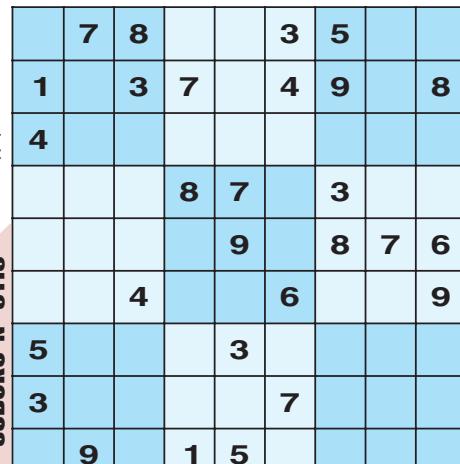


## Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLÉCHÉS N° 9119



SUDOKU N° 9119



SUDOKU N° 9119

## LES SOLUTIONS

FLECHES N°9118

M	A	N	U	S	C	R	I	T
I	O	E	U	D	R			
N	E	U	F	S	B	A	G	E
U	R	N	E	D	A	I	M	E
I	O	S	E	S	T	E	R	N
T	O	U	T	P	S	R	L	T
G	R	I	P	R	I	P	T	R
I	F	A	R	T	M	I	E	E
F	O	U	L	E	L	E	S	I
L	U	S	V	A	R	U	N	S
E	A	V	E	R	S	E	T	O

CROISÉS N°9118

V	I	S	A	G	I	S	T	E
A	N	O	N	D	O	S	Z	U
G	E	L	M	E	N	E	U	R
U	S	I	N	E	N	T	R	C
E	P	S	C	T	S	E	L	
L	E	T	T	R	I	N	E	A
E	R	E	E	F	E	F	I	S
T	E	M	A	I	S	O	N	S
T	E	T	I	N	E	U	N	E
E	D	E	T	E	S	T	E	R

SUDOKU N°9118

4	7	5	3	9	8	1	2	6
8	6	3	2	1	7	5	4	9
2	9	1	6	4	5	7	8	3
3	4	7	9	5	2	6	1	8
1	2	6	7	8	4	3	9	5
9	5	8	1	3	6	2	7	4
6	1	4	8	2	3	9	5	7
5	3	2	4	7	9	8	6	1
7	8	9	5	6	1	4	3	2

CODÉS N° 9118

1	R	2	I	3	P	4	L	5	O	6	A
7	T	S	E	10	N	11	U	12	V		
13	14	15	B	M	H	C	G	17	18		

FOUILIS N° 9118:  
COUTEAU (Coût - Taux)



10 ERREREURS



## Musk ministre de Trump, le pari politique fou de l'homme le plus riche du monde



C'était l'un des paris les plus fous de l'histoire économique et politique récente, et il a payé: Elon Musk, entrepreneur richissime et mégalomane, voit son soutien acharné à Donald Trump récompensé par un poste de ministre de l'efficacité gouvernementale. Le président élu a annoncé qu'il comptait nommer le patron de Tesla, Space X et X, conjointement avec l'homme d'affaires républicain Vivek Ramaswamy, à ce tout nouveau ministère. Sa mission: «envoyer des ondes de choc dans le système» en dérégulant à tout va et en faisant des coupes drastiques dans le budget fédéral.

Un «classement des dépenses les plus terriblement stupides» sera publié, ce qui «sera à la fois extrêmement tragique et extrêmement divertissant», a annoncé M. Musk sur X après l'annonce de sa future nomination. Reste à savoir comment deux personnalités notoirement égocentriques telles qu'Elon Musk et Donald Trump vont s'entendre à long terme.

## Pakistan : un bus rentrant d'un mariage se renverse, 14 morts

Au moins 14 Pakistanais rentrant d'un mariage sont morts mardi soir après la chute de leur car dans une rivière du nord montagneux, tandis que la mariée est «hors de danger» selon les secours qui cherchent encore des disparus. «Le bus transportait 25 passagers.

Seule la mariée a survécu à l'accident. Jusqu'à présent, 14 corps ont été retrouvés et 10 personnes sont toujours portées disparues», a indiqué mercredi à l'AFP Wazir Asad Ali, l'un des responsables de l'opération de sauvetage encore en cours. Les passagers, les mariés et leurs familles, reprenaient la route vers le Pendjab, à des centaines de kilomètres plus au sud, après la cérémonie lorsque l'accident s'est produit.

«La mariée est hors de danger et a été prise en charge dans un hôpital» de la province, a-t-il ajouté. L'accident s'est «probablement produit en raison d'un excès de vitesse», a déclaré Naik Alam, haut responsable de la police locale. «Le chauffeur a ensuite perdu le contrôle de son véhicule dans un virage.»

# Le Quotidien D'ORAN

## Trump choisit un présentateur d'une chaîne de télévision comme ministre de la Défense



Donald Trump a annoncé mardi qu'il comptait nommer comme ministre de la Défense Pete Hegseth, un ancien major de l'armée américaine et actuel présentateur sur Fox News, la chaîne préférée des conservateurs aux Etats-Unis.

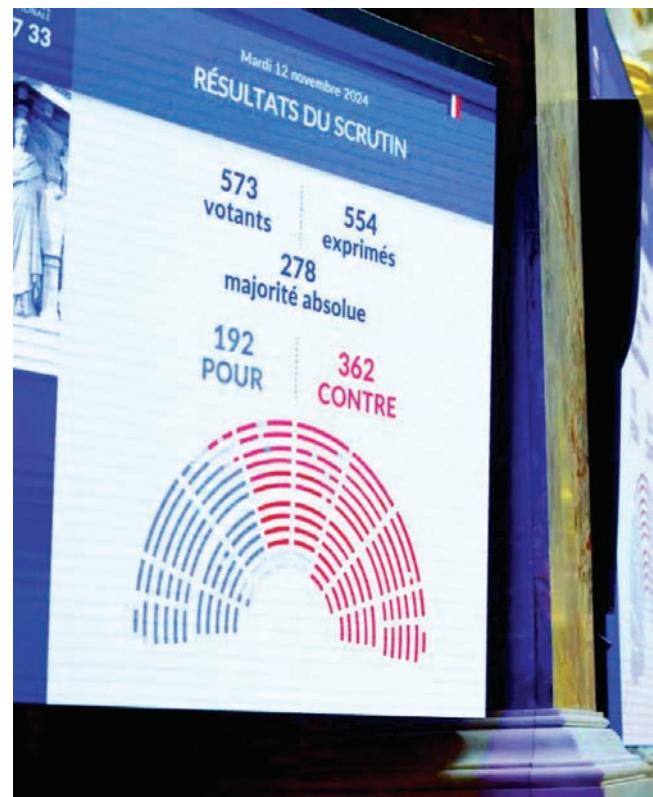
Si sa nomination est confirmée par le Sénat, Pete Hegseth prendra à 44 ans la tête des for-

ces armées les plus puissantes de la planète. En tant que membre de la Garde nationale américaine, cet officier d'infanterie a été déployé en Irak et en Afghanistan où il a obtenu deux prestigieuses médailles Bronze star, selon son site officiel.

Il a rejoint Fox News en tant que consultant en 2014 et co-anime aujourd'hui l'émission populaire Fox and Friends le week-end. Il est aussi présentateur sur le service de streaming de la chaîne, Fox Nation.

populaire Fox and Friends le week-end. Il est aussi présentateur sur le service de streaming de la chaîne, Fox Nation. Il a rejoint Fox News en tant que consultant en 2014 et co-anime aujourd'hui l'émission populaire Fox and Friends le week-end. Il est aussi présentateur sur le service de streaming de la chaîne, Fox Nation.

## France : les députés rejettent le projet de budget 2025



La version remaniée du projet de budget 2025 a été rejetée mardi par les députés, notamment par les voix de la coalition gouvernementale de droite et de centre droit, ainsi que celles de l'extrême droite, l'exécutif pouvant désormais envoyer son texte vers une chambre haute plus favorable. Les députés de l'Assemblée nationale, chambre basse du Parlement, ont rejeté par 362 voix contre 192 la partie «recettes» de ce projet de loi de finances (PLF), ce qui équivaut à repousser l'intégralité du texte.

Dans son viseur notamment, les très larges modifications décrochées dans l'hémicycle par la coalition de gauche Nouveau Front populaire (NFP), qui a assorti le projet de loi de finances (PLF) de nouvelles taxes sur les superprofits, les superdividendes, les rachats d'actions, le patrimoine des milliardaires, ou encore sur les «grandes sociétés du numérique».

## Cameroun : 35 chauffeurs de taxi tués en deux mois par des criminels



Trente-cinq (35) chauffeurs de taxi ont été retrouvés morts au cours des deux derniers mois au Cameroun, ont rapporté mercredi des médias locaux. Cité par des médias, le président de l'Association des chauffeurs de taxi du Cameroun, Pepouna Mama Bakayoko, a indiqué qu'au cours des deux derniers mois, les corps de 35 chauffeurs de taxi ont été retrouvés dans les zones désertiques de Yaoundé, la capitale du pays, ajoutant que «3 autres chauffeurs de taxi portés disparus sont activement recherchés».

«Nos chauffeurs de taxi sont kidnappés par des bandits qui montent à bord de leurs véhicules en tant que clients, emmenés dans des quartiers déserts des villes, ils sont tués sur place après avoir été dépourvus de tous leurs objets de valeur et de leurs véhicules, ou bien ils sont abandonnés à une mort certaine les mains et les pieds liés jetés dans un coin», a témoigné Bakayoko, rappelant que «les chauffeurs de taxi traversent une période difficile depuis deux mois.»

## Le Niger invite les sociétés russes intéressées par ses ressources naturelles



Le Niger a invité des sociétés russes intéressées par l'exploration et l'exploitation de ses ressources naturelles à venir sur place, a déclaré mercredi dans une interview le ministre nigérien des Mines.

Cette invitation formulée par Ousmane Abarchi dans un entretien à l'agence publique russe Ria Novosti, intervient sur fond de litige entre Niamey et le groupe français Orano autour de l'exploitation d'un site d'uranium. «Nous avons déjà rencontré des sociétés russes qui sont intéressées pour venir explorer et exploiter les ressources naturelles au Niger», a dit Ousmane Abarchi, en précisant qu'il ne s'agissait «pas seulement d'uranium». «Nous les avons invitées à venir au Niger dans ce cadre», a-t-il déclaré. «En ce qui concerne les sociétés françaises, l'Etat français à travers son chef d'Etat a dit ne pas reconnaître les autorités du Niger», a rappelé M. Abarchi.

Selon lui, «cela n'a pas changé depuis plus d'un an». «Est-ce qu'il vous paraît concevable qu'à ce titre nous, Etat du Niger, acceptions que les sociétés françaises continuent à exploiter nos ressources naturelles?», a-t-il souligné.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### LA DÉCONGÉLATION DE L'ANONYMAT

**E**n finalité, nous pouvons retenir seulement qu'un ancien ambassadeur français, inconnu par la France profonde, s'est tiré de l'hibernation d'un tiroir de retraités et a réussi à attirer sur lui les feux des projecteurs. Pour chauffer un égo et échapper à l'oubli, on ne fait pas mieux, faute de trouver une noblesse et une grandeur pour décongeler son anonymat.

Le reste, ses manipulations glacées ou ses stratagèmes supposés préconçus ne sont que bavardage décousu. Se faufiler dans l'art de la destruction est plus rentable que l'effort et la construction d'une aura pour une reconnaissance légitime n'est pas aisée.

Les médias tous profils confondus, et la profusion des ripostes non contenues par

visibilité qu'on leur accorde est le contraire d'une sévérité autrement plus utile qu'un prêté de foi.

Si une trame de déstabilisation est perçue dans les extravagances des baroudeurs recrutés par des moniteurs tapis dans le secret, leur offrir le dos et la langue serait leur rendre le meilleur des services. Les accompagner dans un bras de fer est un futile combat qui arrange leurs calculs et leurs comptes.

L'erreur dans la fixation sur la confusion des déclarations ou des écrits des Zorro d'un genre particulier à la recherche d'un laurier qui leur serve de registre de commerce, ne se résume finalement qu'à les mettre sous la lumière des lampes pour leur accorder une gloire indue.